

15 JANVIER-
15 FEVRIER 1963

N° 217
0,75 F.

Droit et Liberté

CONTRE LE RACISME ET L'ANTISEMITISME, POUR LA PAIX

- Les groupes qui la composent
- Ses moyens d'action
- Ce qu'elle prépare

(Voir page centrale.)



Condamnés à mort
en 1954

OBERG

- le « boucher de Paris » -

et KNOCHEN

- son adjoint -



responsables de la déportation des juifs et de la répression contre les patriotes SONT LIBRES !

LES S.S. Karl Oberg et Helmut Knochen ont quitté, libres et lavés de toute tache, la prison de Mulhouse le 28 novembre 1962. La nouvelle était tellement incroyable que le gouvernement français, responsable de cette mansuétude, l'avait tenue secrète jusqu'au début de janvier. Celui qui avait mérité le sinistre surnom de « boucher de Paris » et son adjoint, qui ont sur

la conscience l'assassinat de 80.000 Français et furent directement responsables des rafles de juifs en zone occupée et en zone non occupée, qui représentaient en France leur chef direct Eichmann, ont pu, en toute tranquillité passer les fêtes de Noël en famille, dans l'Allemagne Fédérale, où (pourquoi en douterions-nous ?) ils ont été accueillis à bras ouverts.

(Suite page 5.)

DANS CE NUMÉRO :

- Lord WALSTON : Le racismisme et les bien-pensants (page centrale).
- Jean PIERRE - BLOCH : Sur un livre scandaleux (page centrale).
- Pierre GROSCLAUDE : Jean-Jacques Rousseau et la fraternité humaine (page 12).
- Nicole de BOISANGER-DUTREIL : Deux enfants « pas comme les autres » (page 3).
- Viviane ISAMBERT-JAMATI : Les préjugés racistes (page 4).
- Une lettre de James MEREDITH (page 9).
- Marie-Magdeleine CARBET : Blancs et noirs aux Antilles (page 9).
- Léonard SAINVILLE : Romanciers et conteurs négro-africains (page 11).

« Des collants en quatre teintes »



Notre ami Jean Effel a bien de la chance : avec « La Création du Monde », un dessin animé de long métrage dont il est l'auteur (en compagnie du Tchécoslovaque Edouard Hofman), il a permis à Dieu de refaire le monde et l'homme, ce dernier à son image — celle de Jean Effel bien entendu. L'esprit malicieux et fin du dessinateur s'exprime en scènes inattendues et en couplets charmants où vient se glisser cette note antiraciste : au moment d'habiller le corps de l'homme, Dieu choisit des tissus pour « collants ». Mais de quelle couleur ?

« Gamme (avouons-le) restreinte. Pour les tons de ces collants : Ils se font en quatre teintes Jaune, rouge, noir ou blanc... » Souhaitons longue vie à « La Création du Monde » dont la carrière va se produire prochainement au Studio 43.

Il faut mettre fin aux provocations répétées de Poujade !

CONDAMNE le 7 novembre pour son antisémitisme, Pierre Poujade n'a pas l'intention de faire amende honorable, bien au contraire. On pouvait, certes, s'en douter.

Non seulement il a fait appel — ce qui entre, somme toute, dans le cadre normal d'une telle procédure — mais il récidive avec insolence : son journal « Fraternité Française », dès le 16 novembre, a repris sous une autre forme les thèses qui l'ont fait condamner et il n'a pas craint d'aller plus loin encore dans la provocation.

Ainsi, avant le procès en appel, qui a été fixé, en principe, au 24 janvier, Poujade, dont « Fraternité Française » est « la tribune » officielle, apporte la confirmation, s'il en était besoin, que, malgré ses dénégations, sa condamnation était plus que justifiée.

Notre ami M^r Dymenz-tajn, qui était allé à Limoges faire une conférence au lendemain du jugement, a analysé ici même, le mois dernier, l'article poujadiste du 16 novembre. L'auteur de cet article, Jean Dauvergne, non content de prendre directement à partie le M.R.A.P. et son conférencier — qu'il accuse d'être « accessoirement antiracistes et principalement les défenseurs d'une communauté étrangère à la Nation française, mais profitant pour mieux la trahir des droits du citoyen français » — érige en doctrine les odieuses calomnies proférées par son maître il y a quelques mois. Doctrine qui n'a pas même mérite de l'originalité, puisqu'on pourrait en trouver la formulation, presque mot pour mot, dans la presse nazie de l'occupation.

LE SCANDALE de l'Académie GAYA CONTINUE...

Le M.R.A.P. saisit le Ministre
de l'Éducation Nationale

(Voir en page 4.)

(Suite page 4.)

MEREDITH quittera-t-il l'Université du Mississippi?

L'ANNONCE faite par l'étudiant noir américain, James Meredith qu'il pourrait renoncer, fin janvier, à suivre les cours de l'Université du Mississippi n'est pas surprenante. Elle illustre tragiquement les difficultés du combat mené par les noirs aux États-Unis, et la précarité de chaque victoire remportée.

par
William Gardner SMITH

Chaque progrès enregistré par les noirs depuis l'esclavage a été réalisé au prix d'une bataille poursuivie pied à pied; et les forces de réaction se sont employées inlassablement à un travail de sape visant à compromettre chaque droit qu'ils avaient conquis.

Meredith, 29 ans, a été admis à cette Université, dont il était le premier étu-

(Suite page 9.)

Ce mois-ci...

11-XII. — La Commission de tutelle de l'O.N.U., par 78 voix contre 7, invite le Portugal à reconnaître le droit à l'indépendance de ses territoires d'outre-mer. **LA FRANCE VOTE CONTRE** avec le Portugal, l'Afrique du Sud, l'Espagne, la Belgique, la Grande-Bretagne et les U.S.A.

12-XII. — 7 Africains tués par la police à Queenstown (Afrique du Sud).

14-XII. — Le criminel de guerre nazi Robert Vorberg est arrêté à Barcelone. Il avait gazé 100.000 malades mentaux et invalides entre 1939 et 1944.

• Mariner II passe à 40.000 kms de Vénus.

15-XII. — 2 attentats au plastic à Toulon contre des cafés fréquentés par des Algériens.

• 3 adeptes du bahaïsme (considérés comme hérétiques de l'Islam) condamnés à mort au Maroc. 5 autres à la prison perpétuelle.

17-XII. — Le procès de M^e Manville s'ouvre à Aix-en-Provence.

• Des Algériens grièvement blessés à Lyon et Vénissieux par un commando raciste.

18-XII. — Démission du Dr H. Jagusch chargé des poursuites politiques auprès de la Cour Fédérale de Karlsruhe (R.F.A.). **SON PASSE NAZI** avait été révélé en R.D.A.

• O.N.U. La France vote contre la condamnation du Portugal pour la répression en Angola et s'abstient dans le vote de la résolution invitant les puissances coloniales à prendre des mesures pour permettre à tous les territoires et peuples coloniaux d'accéder à l'indépendance.

19-XII. — 5 peines légères au Tribunal militaire pour des officiers des forces stationnées en Allemagne ayant collaboré avec l'O.A.S.

20-XII. — 1 à 3 ans de prison pour 5 poujadistes complices de l'O.A.S.

23-XII. — Coup de feu contre la maison des parents de J. Meredith à Kosciucko (Mississippi).

24-XII. — Mise en liberté provisoire de G. Schiosser, ex fonctionnaire de la Gestapo, emprisonné depuis 1958 pour des crimes commis dans un ghetto de Pologne.

4-I. — Arrestation de 11 membres de l'O.A.S. qui, ayant subi un entraînement en Espagne pendant l'été, ont commis plusieurs attentats en France. Les membres d'un maquis OAS légèrement condamnés par le Tribunal militaire.

5-I. — La loi créant la « Cour de Sureté », adoptée par l'Assemblée Nationale par 234 voix contre 205.

7-I. — James Meredith annonce qu'il ne se présentera pas à la deuxième session universitaire, à moins que ses conditions de travail ne s'améliorent.

8-I. — Manifestation raciste contre Meredith au restaurant universitaire d'Oxford.

10-I. — La libération d'Oberg et Knochen est rendue publique. Elle avait été effectuée le 28 novembre.

11-I. — 2 ex-lieutenants SS libérés sous caution. Ils avaient assassiné des déportés à Mauthausen.

• Nouvelle manifestation raciste contre Meredith.

"New Age" interdit

Le journal « New Age » qui paraissait depuis plusieurs années en Afrique du Sud et qui se consacrait à la défense des populations africaines, vient d'être interdit par le gouvernement de Johannesburg. Les membres de sa direction et de sa rédaction ont été arrêtés à leur domicile.

L'Union des journalistes britanniques a immédiatement protesté contre ce « nouvel exemple de l'étouffement systématique de la Liberté de la presse dans l'Afrique du Sud » et exigé que « le gouvernement de la République sud-africaine cesse une politique semblable et annule immédiatement l'interdiction du journal « New Age ».

QUE SE PASSE-T-IL ?

POSITIONS

● Actualité du racisme

« *Le Monde Diplomatique* » de janvier 1963 consacre une série d'études au « *Racisme dans le monde depuis 1945* ». D'éminentes personnalités telles que notre ami Jacques Nantet, Christopher Hill, directeur adjoint de l'Institut britannique des relations raciales, Arnold A. Rose, professeur de sociologie à l'Université du Minnesota, Kenneth Little, professeur à l'Université d'Edimbourg, Darcy Ribeiro, etc..., ont participé à l'élaboration de cet ensemble.

Le fait même qu'un journal qui serre de près l'actualité mondiale, éprouve la nécessité de poser le problème du racisme est la preuve éclatante de l'importance et de l'actualité de ce fléau dans le monde.

L'article de Jacques Nantet, consacré à l'activité des racistes en France, montre que notre pays fut secoué par les séquences de la décolonisation. Et le tableau chronologique qu'il dresse des incidents racistes qui ont marqué cette période, est des plus éloquents.

Christopher Hill, de son côté, démontre avec clarté que le racisme n'est pas un phénomène « naturel » provenant d'un préjugé de race, mais qu'il naît de l'exploitation : « Dans un régime colonial d'élévation de barrières entre conquérants et populations conquises contribue à préserver la puissance des premiers; sans ces barrières, l'administration coloniale pourrait sombrer. Il est impossible pour un homme qui doit en maintenir un grand nombre d'autres sous son autorité de le faire seulement par la force. Il doit alors porter des symboles qui viennent renforcer l'impression de sa supériorité dans les esprits de ceux qu'il dirige — même si cette supériorité peut ne pas toujours être réelle... Quand une race en domine une autre, elle a besoin de se trouver des supports artificiels qui masquent sa faiblesse physique; d'une manière ou d'une autre il y a un abus de confiance qui doit s'exercer auprès des assujettis pour les convaincre qu'ils doivent obéissance et respect à leurs conquérants... »

Cependant tous les articles de ce numéro spécial du « *Monde Diplomatique* » ne sont pas à ce niveau et plusieurs d'entre eux mériteraient une discussion approfondie sur certains aspects du racisme.

Bornons-nous à regretter qu'il ne soit pas fait une plus large place à la lutte antiraciste dans le monde et qu'une étude ne soit pas consacrée aux mouvements et associations qui, parfois par des

Au fou !

UN procureur allemand, qui voulait justifier l'attitude « passive d'un nombre certain de ses compatriotes pendant le règne de Hitler, a eu récemment ce mot malheureux : « Il fallait être fou pour tenter quelque chose en faveur des juifs pendant la guerre ! »

Voilà qui me laisse perplexe.

Tandis qu'Hitler, Goering, Goebbels, Himmler, et tutti quanti, s'installaient au pouvoir dans le fracas acieré et cuirré des Congrès de Nuremberg, il y eut bien quelques fous pour dire « Nein ». On ouvrit pour eux des camps de concentration. Les autres se turent. Pas fous !

Puis Hitler et ses comparses mirent en pratique, dès 1933, leurs théories sur la « solution finale » du problème juif. On mit encore en prison les rares protestataires, à la lucur joyeuse des autodafés de livres, allumés par les sains d'esprit. Le grand Reich, alors moralement pur et en pleine santé (dame ! « la force par la joie » !) se lança à l'assaut de l'Europe pour débarrasser le vieux continent des ses juifs, ses communistes et ses fous. De nombreux Eichmann, pas fous ! se lancèrent dans la fournaise pour l'attiser avec zèle. On tua quelques dizaines de millions de malades mentaux et assimilés.

On allait enfin pouvoir vivre entre soi, quand les fous prirent leur revanche. On demanda des comptes à ceux qui permirent tous ces crimes. Ils répondirent : « Nous n'étions pas fous ! » Et on les laisse en liberté. C'est pure folie ! Aie, ma pauvre tête...

Oncle TOM.

chemins différents, cherchent à parvenir au même but : l'extirpation totale du racisme, fléau de notre temps.

Enfin nous trouvons pour le moins curieuse l'explication que l'introduction à cette série d'articles donne de l'absence de l'Allemagne dans cet ensemble : « Le lecteur s'étonnera peut-être que l'Allemagne ne figure pas dans ce choix, étant donné le passé récent de ce pays, mais nos tentatives en vue de trouver un collaborateur qualifié disposé à traiter ce sujet ont échoué. »

● Le racisme et les chrétiens

NOUS ne saurions trop nous réjouir de voir la grande famille des antiracistes militants croître et multiplier. Aussi pouvons-nous féliciter le journal chrétien du 11^e arrondissement de Paris « *Paris Onze* » d'avoir consacré entièrement son numéro de décembre aux problèmes du racisme sous le titre « *Couleur. Garantie sans Danger !* » L'éditorial signé P. L., dénonce vigoureusement toutes les manifestations du racisme qui sévissent encore dans notre pays et dans le monde : « **NON, le racisme n'est pas mort**, écrit P. L., **NON ce numéro de « Paris XI » n'est pas anachronique, il n'arrive pas après la bataille. Il arrive au contraire au bon moment : au moment où nous serions tentés de nous endormir dans notre bonne conscience, enfin débarrassés de nos problèmes coloniaux.**

« Car nous oublions que tout n'est pas réglé, que nous avons à aider, à aimer, à

recevoir même. Nous oublions aussi que nous avons encore quelques colonies où sévissent toujours racisme et colonialisme : les Antilles pour être précis. »

Et l'éditorialiste donne quelques raisons pour lesquelles les chrétiens se doivent d'être antiracistes :

« Le racisme est une négation de Dieu, car il refuse d'admettre que Dieu a créé tout homme, quel qu'il soit à son image et ressemblance et qu'il aime tous les hommes pareillement et qu'il nous demande, si nous voulons être chrétiens d'agir comme Lui.

« Le racisme est une négation de l'homme, car fonder la valeur de quelqu'un sur la couleur de sa peau, c'est faire de l'homme une bête qui n'est qu'un corps, c'est nier que l'homme trouve sa grandeur d'abord dans l'esprit. »

Et le rédacteur conclut : « Quand vous recevrez ce journal, Noël sera proche qui rappelle la naissance d'un petit juif au teint bistré et aux cheveux de jais (pas l'épithète blond des images pieuses). Il aurait vécu il y a vingt ans, il serait mort, non sur une Croix, mais dans une chambre à gaz. S'il vivait aujourd'hui, il serait sans doute dans un bidonville, à Nanterre ou ailleurs... »

Cette prise de position, honnête et courageuse, rejoint le combat que nous menons pour la fraternité humaine. Nous savions que les chrétiens sont, par essence, antiracistes. Mais il est bon de le leur voir préciser vigoureusement et publiquement.

JUSTICE

● Le procès de M^e Manville

LE tribunal de grande instance d'Aix-en-Provence a condamné le 3 janvier dernier notre ami M^e Marcel Manville à 200 francs d'amende pour « outrages à agents de la force publique dans l'exercice de leurs fonctions ».

Peine toute de principe et fort légère, eu égard à l'importance du procès qui s'était déroulé le 17 décembre 1962 et au cours duquel M^e Manville et ses défenseurs ont porté le débat à un niveau bien supérieur à celui que souhaitait le gouvernement.

Rappelons brièvement les faits : le 23 janvier 1962, M^e Manville se rendait de Paris à Bangui, dans la République Centrafricaine, où il devait assurer la défense de deux anciens ministres de cette République, MM. Abel Goumba et Maleombo.

Alors que l'avion faisait escale à Marseille-Magnan, un officier de police interpella M^e Manville et lui demanda de le suivre « pour une formalité » à remplir dans le bureau du commissaire. M^e Manville refusa de suivre l'officier de police et s'adressant aux autres passagers s'écria :

— Je ne suis pas un escroc international, non plus que l'auteur ou le complice des attentats O.A.S.

Et à l'officier de police :

— Vous ne m'empêchez pas de partir, à moins que vous ne me reteniez de force.

En vérité — et on le sut beaucoup plus tard — ce qu'on reprochait à M^e Manville, c'est son état de Martiniquais et de militant pour la cause des Antilles et de la Guyane. L'incident du 23 janvier 1962 avait pour origine une « note » du directeur des renseignements généraux demandant « l'interdiction de départ de certains agitateurs hors du territoire métropoli-

(SUITE PAGE 3.)

Connaissez-vous... ?

L'ASIE

Voici la troisième série de notre « jeu » antiraciste permanent. Il est consacré cette fois à divers aspects plus ou moins connus de l'Asie. Comme d'habitude, inscrivez vos réponses à l'emplacement désigné à cet effet. Vérifiez la justesse de ces réponses en page 12, et comptez vos points.

De 1 à 5 points... hum ! De six à dix points, vous vous êtes déjà intéressés à ce très vieux continent. De 10 à 14 points, votre antiracisme est conséquent. De 14 à 20 points, vous êtes très fort !

	Réponses	Points
1	Les habitants de l'Inde sont dans leur grande majorité des bouddhistes.	3
2	La notion de « péril jaune » a été lancée avant la guerre de 1914 par Guillaume II.	1
3	Les Japonais sont à l'origine de cette variété de bouddhisme qu'on appelle le Zen.	2
4	Le nom le plus conforme à l'histoire pour désigner le Cambodge est : pays Khmer.	1
5	L'Union Soviétique contrôle la base de Port-Arthur en Chine.	2
6	Les femmes n'ont pas le droit de vote en Inde.	1
7	La guerre du Viet-Nam s'est terminée en juillet 1954 par les accords de Genève.	1
8	Au XVI ^e siècle, lorsque les Portugais ont débarqué leurs premiers colonisateurs en Inde, ce pays était relativement le plus industrialisé du monde.	3
9	L'Indonésie est une ancienne possession britannique.	2
10	Les Indiens sont des Hindous.	4

Deux enfants « pas comme les autres »

« Le 28 novembre 1962, Marianne (7 ans) et Patricia (6 ans) sont enlevées à leur mère pour être confiées à l'assistance publique ! »
J'avais distraitement lu cette phrase de journal, avant que l'affaire Choisy ne commençât de faire du bruit. Était-ce encore un de ces trop fréquents drames de la misère dont pâtissent des enfants à l'abandon, mal nourris, mal vêtus et parfois brutalisés ?

Puis, d'autres titres dans la presse : « Rendez deux enfants à leur maman. » — « La décision a été prise sans que la maman soit entendue. » — « Madame Berthe Choisy a demandé secours à la presse. En mauvaise santé, elle ne dort plus depuis qu'on l'a séparée de ses filles, ses seules raisons de vivre. » Enfin : « Pas de Noël en famille pour Marianne et Patricia. » Cet article que je lus soigneusement posait des questions : « N'est-il pas assez regrettable qu'un juge, sans recevoir ni entendre une mère, sur des simples rapports d'assistan-

PAR

Nicole
de BOISANGER-DUTREIL

tes, ait fait enlever des petites filles par des policiers ? Non sans doute, puisqu'on leur refuse même de se réchauffer dans une ambiance familiale pour quelques jours de fête ? Et c'est là une décision brutale, inexplicable... parce qu'elle est appliquée à une femme sans défense, à deux fillettes qui n'ont sans doute d'autres défauts que la couleur de leur peau... »

Une photographie montre, bras dessus bras dessous, deux petites métisses, vêtues avec soin et goût. Des enfants difficiles, semble-t-il, l'aînée surtout, Marianne qui fut souvent renvoyée de l'école. En classe, Patricia est sage et pourrait faire une scolarité normale. Les voisins se sont plaints du tapage qu'elles menaient chez elles et une décision judiciaire les a placées provisoirement à l'assistance publique. Cette mesure est-elle fondée sur des motifs que j'ignore ?

Je suis allée voir Madame Choisy qui habite un immeuble bourgeois du quartier de l'Europe, solide et vieillot. Elle est logée au cinquième étage d'un escalier aux marches hautes. Son palier est un long couloir, dallé comme en Provence de tomates rouges. Les pas vibrent sur ces briques ; à plus forte raison, des sauts, des gambades d'enfants. J'ai frappé à une porte au bout du couloir. Une voix somnolente m'a demandé ce que je voulais. Je l'ai expliqué. « J'ouvre tout de suite », dit la voix à présent amicale.

Madame Choisy est d'aspect fragile avec un visage pâle, des cheveux blancs et flous, des yeux clairs et un peu perdus. Elle porte une robe de chambre très nette, à fond rouge dont, à plusieurs reprises elle lissera le revers : geste machinal d'une personne ordonnée, soucieuse d'un faux pli.

— Pardon, je dormais, dit-elle. Je travaille de nuit : je suis aide-soignante à Beaujon.

Elle sourit, un peu confuse :
— Je n'aime pas me lever de bonne heure, mais je gagne assez bien notre vie.

L'air d'excuse, sa franchise la rendaient bien plus vivante que par des paroles pompeuses ou geignardes. Elle me raconte que le père de ses enfants est Soudanais, qu'il fut infirmier à Beaujon ; elle l'aïda à faire ses études, puis il repartit en Afrique. Elle l'avait aimé et aimait leurs deux filles comme lui. Il voulait les emmener dans son pays. Elle refusa. Elle acheta un logement qu'elle dut quitter parce qu'on lui fit des difficultés. Célibataire, amie d'un noir, mère de métisses, voilà un état où l'on doit en France se sentir à part, différente. Elle me désigne un grand lit soigneusement recouvert, au fond de la pièce mansardée dont la vitre est claire et les meubles astiqués.

— J'étais là avec Marianne quand ils l'ont enlevée.

— Ils ?

— Oui, la police.

C'était l'après-midi. On frappa. Marianne chuchota : « n'ouvre pas » : elle croyait que c'était « l'assistante » et voulut se cacher sous le lit. Un peu plus tard, on frappa de nouveau en disant : « Police. » Madame Choisy ouvrit : elle craignait qu'on



Marianne et Patricia

ne défonçât la porte.

Toujours ce souci d'ordre, de ne pas abîmer les choses.

— Ils l'ont prise ; elle criait. A Saint-Vincent de Paul, elle a été malade et elle a perdu trois kilos. Le docteur Mayeux qui nous soigne vous le dira.

— Et la petite ?

— Ils l'ont cherchée à l'école. J'ai couru là-bas. La Directrice ne m'a presque rien répondu. Et j'ai vu Marianne dans la voiture de la police. Elle voulait aller vers moi, mais ils l'ont tenue. Patricia a eu si peur qu'à l'assistance, elle a eu une crise de foie.

— Elle était difficile, Marianne, non ?

— Peut-être, mais elle s'occupait du ménage : Une vraie femme ! Très sensible aussi ; à l'école on lui disait : « Tu es sale, tu es noire ». Alors elle se battait. Quand ils l'ont enlevée, j'étais décidée à la mettre en pension. Regardez sa photo.

La petite rebelle a un visage sombre et fin, de grands yeux presque trop vifs.

— N'est-ce pas ? Oh, j'étais désolée : à l'assistance, ils lui ont coupé les cheveux comme si elle avait des poux, comme aux juifs pendant la guerre. Quand le docteur Mayeux a fait la comparaison, je me suis souvenue de la guerre.

Elle soupire :

— Les petites étaient peut-être bruyantes, mais très affectueuses et elles ont besoin de moi. Le docteur Mayeux vous expliquera...

Près de l'hôpital Beaujon où il travaille lui aussi, le docteur Mayeux occupe deux petites pièces dans un H.L.M. C'est un Antillais grand et mince, d'aspect plus jeune encore que ses trente et quelques années. Pendant ma visite, deux enfants blancs viendront lui réclamer un certificat d'arrêt du travail pour leur père. Il leur parle affectueusement. Il a épousé une blanche. Lui n'est pas raciste. Cardiologue, il a soigné Marianne d'un rhumatisme au cœur. Il aime ces enfants ; avec lui, dit-il, elles ne bronchent pas : elles ont besoin et d'amour et d'autorité. Leur mère est tendre, travailleuse, dévouée. Trop douce sans doute, mais combien de mères le sont ? Nourriture, soins, vêtements, elle leur a tout donné.

— Ce sont les préjugés qui ont amplifié l'affaire : voisins, assistantes, institutrices, personne n'a oublié leur couleur.

— Les voisins avaient besoin de repos.

— Quel enfant ne fait pas de tapage : On supporte bien le vacarme des bals du 14 juillet, la cacophonie des postes de

T.S.F. « On viendra vous embarquer », disaient les voisins aux petites. Ensuite, ils ont regretté les conséquences de leur plainte.

J'ai lu que Marianne, grimpée sur le vasistas, se penchait dangereusement dans le vide. Mais puisque la mère est résolue à une séparation provisoire, l'Etat n'aurait-il pas pu montrer un peu de patience, s'occuper vraiment de cette famille, plutôt que de provoquer une rupture violente qui risque de transformer Marianne et Patricia en inadaptées, peut-être en révoltées contre les blancs, en racistes par contre coup. Appuyées par ses avocates, Maitres Dominique et Maître Attuly, Madame Choisy de-

manda, au moment de Noël, une autorisation de sortie pour les petites filles. Elle vit le jugement et signa sans difficulté l'engagement de les ramener à l'assistance publique le 3 janvier. Elle préparait l'arbre de Noël, les cadeaux. J'imagine qu'elle reprenait goût à la vie. Et puis ce fut « l'avis défavorable » de la justice, anonyme et sans appel.

— Il faudrait rendre le droit de garde à la mère, dis-je au docteur Mayeux.

Son visage si jeune s'anime :

— Oui. Ses défenseurs le désirent. Moi aussi. J'avais demandé au juge le droit de surveillance. Il faut s'occuper sérieusement des petites, mais elles ont vraiment besoin de leur mère.

En quittant le docteur Mayeux, j'ai regardé des enfants qui passaient, après l'école, accrochés au bras maternel et j'ai songé à d'autres paroles qu'il m'avait dites :

— Négro, négresse, c'est tout le venant pour mes enfants aussi. J'étais un gamin dix fois plus turbulent que Marianne et Patricia. Mais j'étais dans mon pays et mon maître noir me punissait et m'aimait comme un autre. Ici, on m'a, comme jeune médecin, empêché de faire des remplacements à cause de ma couleur.

Il est encore difficile en France d'être noir et davantage peut-être d'être à la fois noir et blanc. Je sais bien que les magistrats, les maîtres et les fonctionnaires sont parfois surmenés. Mais il faut lutter pour qu'en classe et à la maison, aucun enfant ne se sente différent des autres si son père est noir et sa mère célibataire. Il faut former nos descendants à devenir des hommes pour qui le mot racisme n'aura plus de sens.

DES FAITS
qui donnent
A PENSER...

SANS PUDEUR. « Alerte », organe du « Comité d'Action de Défense Démocratique » qui fut fondé par Soustelle et qui se taisait depuis que son fondateur est entré dans l'ombre pour présider aux destinées de l'OAS, vient de paraître avec un numéro consacré au... racisme. Parfait ? Non. Sous prétexte d'antiracisme « Alerte » déverse la haine à longueur de pages. Il s'en prend même au M.R.A.P., ce qui nous flatte. Nous, c'est pour la fraternité que nous luttons.

LES AFFAIRES SONT LES AFFAIRES. Le Docteur John Sloson, secrétaire de « L'American Jewish Committee » vient d'affirmer que l'antisémitisme est plus répandu aux Etats-Unis dans le monde des affaires que dans les autres couches de la population. D'autre part, il y a une recrudescence d'activité des antisémites professionnels.

COMPETENCE. Le nouvel aide de camp du général de Gaulle serait un brillant officier qui était récemment directeur des promotions à l'école de l'Air. Si l'on en croit « France-Observateur », cet officier recevant un jeune aviateur tunisien, lui tint ce langage : « Vous êtes Tunisien ? Je vous avertis que c'est moi qui ait bombardé Sakiet. Vous pouvez disposer ! » Ce que l'autre fit en regagnant son pays.

ETOILES JAUNES EN SOLDE. Un magasin d'antiquités de la rue d'Eisenach, à Berlin-Ouest, propose à ses clients des Etoiles Jaunes, au prix (dérisoire) de 2 marks 50 la pièce. Les plus recherchées sont celles qui partent encore la marque de l'épingle qui fixait l'insigne sur la poitrine des juifs avant leur passage dans la chambre à gaz. L'antiquaire refuse de dire dans quel camp de concentration il s'est fourni.

SOUVENIRS INTERDITS. Le film américain « Les crimes de Hitler » vient d'être interdit en Irak sous le prétexte qu'il « est destiné à servir la propagande israélienne » (!).

ENSEIGNEMENT POUR TOUS. L'URSS vient de ratifier la Convention de l'O.N.U. contre la discrimination en matière d'éducation. Cette convention a été ratifiée par la France, Israël, le Congo, le Royaume-Uni, la R.A.U. et le Libéria. Elle définit la discrimination comme citant toute distinction « basée sur la race, la couleur, le sexe, le langage, la religion, l'opinion politique, l'origine nationale ou sociale, la condition économique ou la naissance ».

QUE SE PASSE-T-IL ?

(Suite de la page 2.)

tain » datée du 7 septembre 1961.
Sous l'éclairage de la répression gouvernementale à l'égard de ces « agitateurs » (sic) le procès de M^r Manville fut placé sur un autre terrain que celui des « injures » et l'on y parla davantage de l'avenir des Antilles, que de l'honneur des policiers dont l'attitude provoqua

DROIT ET LIBERTE

MENSUEL

30, rue des Jeûneurs - Paris (2^e)
Tél. : GUT. 09-57

Tarif des abonnements

FRANCE :

Un an : 7 f. 50
Abonnement de soutien : 15 F.

ETRANGER

Un an : 12 F.
Par avion ; tarifs divers selon pays
Compte Ch. Post. : 6070-98 Paris
Pour les changements d'adresse envoyer 60 fr. et la dernière bande.

EN BELGIQUE :

On peut se procurer « Droit et Liberté » ou s'abonner au « Cercle Culturel et Sportif Juif », 52, rue de l'Hôtel des Monnaies, Bruxelles 6. Les versements peuvent être effectués au C.C.P. 278947, de M. S. Gutman, Bruxelles.

Le numéro : 10 francs belges.
L'abonnement annuel : 100 FB.
Abonnement de soutien : 150 FB.

Journal composé et imprimé
par des ouvriers syndiqués
S.P.E.C. — Châteauroux
Gérante : S. BIANCHI.

l'indignation de l'accusé. L'illégalité de la « note » ministérielle étant flagrante, M^r Manville exposa le vrai problème :

« Je n'ai pas voulu, étant donné que je suis un avocat digne de la robe que je porte, m'incliner. Pendant douze ans, j'ai plaidé la fraternité entre les hommes. Pourquoi je n'ai pas obtempéré à l'injonction qui m'était faite de me rendre dans le bureau du commissaire de police de l'aéroport ? Tout simplement parce que je crois qu'il est de l'intérêt des Français et des Antillais qu'il n'y ait pas cette ignorance qui a fait que, pendant sept ans, on a développé le drame de la guerre d'Algérie. Depuis quelques années, nous sommes très nombreux à penser que ce n'est pas avec des mesures de coercition, de violence, par la police, par les magistrats, qu'on enrayera un certain courant qui existe. Dans mon pays natal, il y a une aspiration à un mieux-être et à une dignité d'homme. C'est pour cela que je ne voulais pas que, dans la clandestinité, on prit pour moi un mesure extrêmement grave. C'est pour qu'on sache qu'il existe une situation explosive.

« J'ai plaidé dans des conditions quelquefois effroyables en Algérie et je n'aurais pu supporter que l'on pensât que — sur ordre — j'étais descendu de l'avion comme un poltron, comme un homme qui n'a pas le sens de ses responsabilités. Je préférerais être condamné s'il le faut, mais que ceux que je devais défendre à Bangui sachent que j'étais digne de mon devoir et que je ne m'étais pas incliné devant une mesure arbitraire. »

AFRICAINS A PARIS

ENGAGES à venir en France par de nouveaux négriers dont il faudra bien un jour situer les responsabi-

lités, des milliers d'Africains vivent dans notre pays dans des conditions tragiques qu'ont révélés, cet hiver, quelques incendies ou « faits divers » dont nous parlions déjà dans notre précédent numéro.

Dans la nuit de Noël, boulevard Anatole-France à Saint-Denis, une centaine de travailleurs africains ont dû fuir en hâte les baraquements où ils logeaient et qui venaient de prendre feu. La rapidité du sinistre fut telle que les malheureux ont perdu les rares objets personnels qu'ils possédaient, vêtements et argent.

Le 2 janvier à Paris, à l'Hôtel Foyer, rue Esquirol (13^e), un groupe de travailleurs maliens logeant dans une seule pièce ont failli mourir asphyxiés par les émanations d'un poêle défectueux. Trois d'entre eux ont été conduits à l'hôpital dans un état grave.

Mais il est d'autres misères que les faits divers ne dévoilent pas et sur lesquelles nous devons attirer l'attention des pouvoirs publics. Les travailleurs africains vivent, isolés, et dans un dénuement douloureux et inhumain. Très souvent ils ne trouvent pas de travail. On nous signale que de nombreux employeurs refusent d'embaucher la main-d'œuvre africaine, même à des salaires défiant toute justice sociale.

Les syndicats de Saint-Denis (C.G.T., C.F.T.C., C.G.T.F.O.) ont protesté en commun auprès du Préfet de la Seine contre cette situation scandaleuse. Dans le texte qu'ils ont remis au représentant de l'autorité, les syndicats déclarent :

« Le pouvoir, qui parle volontiers de la France généreuse et hospitalière apparaît faire preuve ici d'une carence singulière. Il a su trouver le moyen de faire venir ces travailleurs jusque dans nos localités ; il doit leur assurer le logement et l'emploi leur permettant de vivre au moins humainement. »

Une intéressante enquête
de l'U. N. E. S. C. O.

Les préjugés racistes

ON sait que depuis 1960, une vague d'antisémitisme est apparue en Europe occidentale : inscriptions et publications, mais aussi déprédations et attentats. Inquiet de cette recrudescence, l'U.N.E.S.C.O., sur la proposition notamment du professeur Alfred Métraux, décidait en 1961 de consacrer une assez grosse somme d'argent à une enquête sur les sentiments antisémites en France, en Allemagne et en Grande-Bretagne. Cette enquête, la première de ce type, employant la même technique pour plusieurs pays, a été menée sous la direction du psycho-sociologue Melvin Tumin, professeur à l'Université de Princeton (U.S.A.) et exécutée par des bureaux spécialisés dans chacun des trois pays. Si l'exploitation des documents recueillis n'est pas achevée — et nous reparlerons plus longuement de ce travail lorsqu'un compte rendu en paraîtra en librairie — nous pouvons toutefois signaler, grâce à l'aimable communication du rapport provisoire, quelques tendances de nature à intéresser des militants antiracistes.

TOUT d'abord, comment l'antisémitisme est-il mesuré dans cette enquête? Bien entendu, et les sociologues ne l'ignorent pas, il est difficile de cerner un sentiment parfois confus, pas toujours avoué, et dont le « potentiel d'action », presque impossible à connaître, serait un des éléments les plus intéressants. Si l'on pouvait repérer les comportements quotidiens, jusque dans les très petites choses de la vie, d'une population à l'égard des juifs qui lui sont mêlés, on aurait sans doute une information plus exacte que celle d'un questionnaire d'opinion. Mais un tel procédé est difficilement applicable à l'ensemble d'un pays et à une comparaison internationale. Il n'offrirait en outre qu'une information partielle : l'histoire récente nous a appris, avec le nazisme, que l'antisémitisme le plus dangereux peut se développer sans aucun contact réel entre des non-juifs et des juifs. Des méthodes d'enquête indirectes et standardisées ont l'avantage de pouvoir s'appliquer à toutes les situations.

Un des tests importants, déjà employé dans d'autres enquêtes, consiste à se référer à une situation supposée : « Si un juif désirait épouser votre fille, que feriez-vous? », « Si des enfants juifs se trouvent en classe avec vos enfants, qu'en pensez-vous? », « Vous liez-vous volontiers d'amitié avec un juif? »

Au premier abord, peut-être le fait-même que l'on puisse poser de telles questions, que la réponse n'y soit pas

évidente, nous choque-t-il, nous qui sommes des militants antiracistes? Mais pour mieux cerner un phénomène, nous sommes bien obligés de nous dévouer provisoirement du scandale qu'il provoque chez nous. C'est là, il est vrai, une des grandes difficultés des sciences humaines lorsqu'elles font porter des recherches sur des problèmes graves et douloureux; mais ce qui paraît justifier, même aux yeux du militant, cette « neutralité provisoire », c'est l'usage éducatif que l'on peut faire des résultats honnêtement exposés.

À la proportion d'Anglais et de Français qui manifestent ici des sentiments antisémites est à peu près la même, les Allemands se situant aujourd'hui encore légèrement plus haut. A la première question citée, on trouve 49 % des Anglais, 51 % des Français, 58 % des Allemands pour répon-

dre qu'ils n'aimeraient pas voir leur fille épouser un juif; même si l'on tient compte de l'élément proprement religieux qui peut jouer chez certains pour faire préférer un mariage homogène du point de vue confessionnel, on ne peut s'empêcher de penser que dans un pays de tradition catholique, certes, mais au total assez peu pratiquant comme la France, quelque chose comme la crainte d'un « mélange de races » intervient pour beaucoup dans cette réticence.

Les autres liens sont beaucoup moins souvent écartés, mais ils le sont cependant plus qu'on ne le voudrait : 17 % des Français et des Anglais, 28 % des Allemands refusent d'avoir des juifs pour amis, et 12 % des personnes inter-

rogées dans chacun des trois pays sont (ou seraient) gênées par la présence d'enfants juifs dans la classe de leurs propres enfants.

plantation juive à la campagne est inexistante. Mais la différence qui nous intéresse le plus, parce qu'elle donne une indication pour l'avenir, c'est celle qui correspond à l'âge : aussi bien en Allemagne qu'en France, les jeunes (14 à 18 ans) manifestent nettement moins de préjugés racistes que les personnes plus âgées. Sans doute, on comprend facilement les traces de racisme dans les générations adultes si l'on songe que beaucoup ont reçu, surtout en Allemagne entre 1933 et 1945, une propagande systématique de mépris et de haine. Mais en même temps la très nette diminution de ces sentiments hostiles lorsqu'on s'adresse à une population jeune est de nature à nous rassurer dans une certaine mesure : les actes scandaleux que nous rappelions dans les premières lignes, et qui ont alerté les responsables de l'Unesco, ne sont pas le fait d'une génération, mais de groupes isolés, qui ne contaminent guère les autres jeunes.

PAR
Viviane ISAMBERT-JAMATI

rogées dans chacun des trois pays sont (ou seraient) gênées par la présence d'enfants juifs dans la classe de leurs propres enfants. Cependant ces sentiments antisémites ne sont pas uniformément répartis dans toute la population. Certaines circonstances, certaines appartenances, entraînent, on s'en doute, une tendance plus marquée à des telles positions. En ce qui concerne la classe sociale, la pensée de Sartre à cet égard nous est à tous trop familière pour que nous nous étonnions de la tendance constatée : on trouve plus d'antisémitisme chez les personnes de revenu moyen que chez les autres. La scolarité joue un rôle très appréciable : les personnes les plus instruites tendent à être les moins antisémites. Enfin les ruraux sont plus souvent antisémites que les urbains, ce qui confirme le caractère *a priori* de ce sentiment, puisque dans ces trois pays l'im-

NON moins instructives pour des militants antiracistes sont certaines relations établies par l'enquête entre plusieurs types de sentiments. L'antisémitisme, dit-on parfois, est le fait d'individus frustrés, mal établis, qui ont besoin d'un bouc émissaire pour se prouver leur propre force. Mais l'enquête ne constate aucun rapport, chez les personnes interrogées, entre ces traits de personnalité et l'antisémitisme; en revanche elle confirme une relation parfois contestée : ce sont les mêmes individus, très souvent, qui sont antisémites et qui sont xénophobes; en France, ce sont les mêmes, surtout, qui considèrent les Algériens comme d'une race inférieure.

Les membres du M.R.A.P. et ses amis, qui militent à la fois pour la paix, pour la liberté et contre tous les racismes ne s'en étonneront pas, mais ils trouveront là une nouvelle raison pour poursuivre leur combat.

« Etes-vous de race aryenne ou sémite? » Le MRAP saisit du scandale de l'Académie Gayà le Ministre de l'Education Nationale

AINSI que nos lecteurs le savent, l'Académie Gayà, institution d'enseignement privée, fait remplir à ses candidats professeurs un questionnaire leur demandant leur religion et leur race (« aryenne » ou « sémite » !). Devant ce scandale, nous avons alerté diverses organisations d'enseignants qui ont approuvé notre action, comme le Syndicat National de l'Enseignement Supérieur, le Syndicat National de l'Enseignement Secondaire de Paris qui a saisi de cette affaire le Conseil Académique de la Seine, et le Syndicat National des Instituteurs.

Mais le scandale ne cessant pas et l'Académie Gayà paraissant vouloir persister dans ses méthodes, le M.R.A.P., par la voix de son président, Pierre PARAF, a décidé d'attirer l'attention du ministre de l'Education Nationale sur cette situation contraire aux lois et aux traditions de notre pays. Voici la lettre qui a été envoyée au ministre :

Monsieur le Ministre,
Nous nous permettons d'attirer votre haute et bienveillante attention sur le document ci-joint, photocopie du formulaire

proposé aux candidats professeurs, par l'Académie Gayà, Institution d'Enseignement des Langues étrangères, dont le siège se trouve 2, rue des Italiens, à Paris.

Nous avons été particulièrement émus par le fait que ce formulaire comporte des questions relatives à la religion ainsi qu'à la race (« Aryenne » ou « Sémite ») des postulants.

Il nous paraît absolument contraire à la fois aux lois et aux traditions de notre pays que de telles questions puissent être posées en vue d'un emploi et les échos que nous avons recueillis auprès des enseignants montrent qu'ils y voient une grave atteinte à leurs droits et à leur dignité.

Aussi, nous nous permettons d'espérer que vous voudrez bien prendre toutes dispositions utiles pour que cessent de semblables discriminations en plein Paris, dans un établissement qui prétend jouer un rôle culturel et dont les procédés ne peuvent que ternir le renom de notre pays.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération.

Le Président :
Pierre PARAF.

Bardèche n'est plus professeur

Le fasciste et raciste notoire Maurice Bardèche, auteur de l'ouvrage tristement célèbre, « Nütreberg ou la Terre Promise », où il glorifiait les crimes hitlériens — ce qui lui valut d'être lourdement condamné, après la Libération, pour apologie du crime de meurtre et falsification de l'histoire — Maurice Bardèche, qui est l'un des dirigeants les plus en vue de l'Internationale néo-nazie, avait été nommé, nous l'avons dit dans notre dernier numéro, professeur dans un important collège privé (le Collège Sévigné).

DEMARCHES ET PROTESTATIONS

Mais cette singulière nomination, contraire aux traditions de l'établissement, provoqua aussitôt de vives réactions, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Le M.R.A.P., alerté par plusieurs étudiants, leur fournit une documentation qui leur permit d'informer leurs camarades sur la personnalité et les activités du professeur (radié à vie de l'Université) qui devait faire le cours d'agrégation sur Stendhal.

Plusieurs démarches des étudiants eurent lieu auprès de la directrice, à laquelle notre Mouvement, pour sa part, avait

adressé une ferme protestation. De son côté, la famille des fondateurs du Collège Sévigné, également alertée, faisait savoir son indignation, ainsi que plusieurs personnalités et organisations. Le Syndicat National de l'Enseignement Supérieur, en particulier, rendait publique la déclaration suivante :

« Le Syndicat National de l'Enseignement Supérieur rappelle que l'insuffisance des moyens d'enseignement permet le développement d'un secteur concurrentiel privé, comme c'est le cas à Paris pour la préparation à l'agrégation des Lettres. Faute d'encadrement suffisant à la Faculté des Lettres, notamment pour les corrections d'exercices et de devoirs absolument nécessaires à la préparation, les agrégatifs sont souvent amenés à suivre les cours du Collège Sévigné.

« Or, nous apprenons que la direction de ce collège vient de faire appel, pour faire un cours sur Stendhal, à une personne aussi indésirable que M. Bardèche, tristement célèbre par ses théories fascistes et par son action antisémite et raciste pendant la guerre aux côtés de Brasillach. Un tel homme, de par son passé, ne devrait avoir ni le droit ni la possibilité de s'adresser à de futurs enseignants. »

LE COURS BOYCOTTE

Et lorsque Bardèche se présenta pour faire son cours, la quasi-totalité des étudiants décidèrent de le boycotter et une seule auditrice était présente dans la salle.

L'exigence du départ de Bardèche était d'autant plus méritoire, soulignons-le, que les étudiants savaient qu'ils seraient, par voie de conséquence, privés provisoirement d'un cours qui figure à leur programme. Mais cette attitude de fidélité aux idéaux de la Résistance, cette prise de position résolument antiraciste et républicaine a triomphé : le premier cours de Bardèche fut aussi le dernier. L'apologiste des camps de la mort a été renvoyé à... ses chères études.

☆

Ainsi, grâce à la vigilance des antiracistes et à l'appui de notre Mouvement, grâce à la combativité de la jeunesse étudiante, le scandale a cessé, et il faut s'en réjouir. Mais nous devons tirer de cette aventure une leçon : les tenants de la haine, les nostalgiques des temps hitlériens, loin de renoncer, poursuivent leurs efforts pour reprendre leurs places, pour étendre leur influence et leur pouvoir dans tous les domaines. Partout, nous devons leur faire échec.

Il faut mettre fin aux provocations de Poujade !

(Suite de la première page)

Distinguant les « israélites », « citoyens à part entière », et les « juifs », à qui « l'on ne peut reconnaître le droit de citoyen », il se réserve de séparer lui-même les uns des autres, selon son bon vouloir. En fait, il s'agit d'un grossier tour de passe-passe pour faire croire que les discriminations qu'il préconise ne visent pas l'ensemble des juifs, ou des israélites, comme on voudra... Déjà Gaëbels ne disait-il pas : « Est juif celui que je désigne comme tel » !

Pour Dauvergne, les associations « juives, donc étrangères » sont intolérables, et doivent donc être dissoutes. Et, proposant pour l'ensemble des juifs (considérés comme étrangers) un véritable « statut », comparable à celui qu'établissait Vichy, il écrit : « De même que des Italiens et des Allemands formant la cinquième colonne ont été emprisonnés ou passés par les armes pour trahison en 1939, de même les étrangers ne jouant pas le jeu français devraient, dans les formes requises en

temps de paix, être écartés de notre société et de toute façon ne devraient pas jouir de droits qui demeurent, de ce fait, des privilèges ».

Ainsi les « juifs » seraient de par leur seule origine, des traîtres, tous solidaires dans cette malédiction. Pour que nul ne s'y trompe, Dauvergne, reprenant les « arguments » de Poujade, met en garde « le lampiste juif » contre les effets de la révolte que provoqueront « les banquiers juifs ».

Nous sommes en pleine phraséologie nazie, et par delà les excitations à la haine, nous voyons se préciser le programme pratique de Poujade et des siens qui, cette fois, jettent totalement le masque.

Doit-on s'en étonner ? Comme le soulignait le Bâtonnier Arrighi au procès de Limoges, Poujade veut marcher sur les traces d'Hitler. Il entend se poser en champion du fascisme, car sa démagogie ayant échoué, l'appui de l'opinion lui faisant défaut, il lui faut battre le rappel des seuls éléments susceptibles de le soutenir : les anciens collabos, les nervis de « Jeune

Nation », tous les résidus de l'O.A.S. Et il leur donne en pâture ses professions de foi racistes.

Ce qui est plus étrange — et plus inquiétant, c'est que de telles provocations puissent se poursuivre impunément. La loi fait un devoir aux Parquets, c'est-à-dire, en dernier ressort, au Ministre de la Justice, de sévir contre ceux qui excitent à la haine raciste et antisémite. Une première fois, le M.R.A.P. a dû se substituer au Parquet pour faire condamner Poujade. Et voici que, maintenant encore, les pouvoirs publics n'ont pas cru devoir réagir.

Laissera-t-on longtemps, en haut lieu, lancer des appels colomnien toute une catégorie de citoyens, et visant à les placer au bon de la société ? Les intéressés sont en droit d'exiger que leur sécurité soit protégée contre ces attaques. Et tous les démocrates demandent avec eux que des mesures efficaces soient prises pour mettre hors d'état de nuire les fascistes qui bafouent ainsi les idéaux démocratiques et les traditions de notre pays.

ASSASSINS AUX DIZAINES DE MILLIERS DE VICTIMES

OBERG et KNOCHEN libérés

par le gouvernement français

(Suite de la page 1)

Ils étaient les deux derniers criminels de guerre détenus en France. Leur procès avait été singulièrement et scandaleusement retardé puisqu'il n'eut lieu qu'en octobre 1954 devant le tribunal de Paris. Devant leur dossier d'accusation qui pesait près de cent kilos et prouvait amplement leur culpabilité, le tribunal les condamna à mort. Puis le temps passa. En 1958, au mois d'avril, à la veille de la « Journée Nationale des Martyrs de la Déportation », le président Coty leur accorda sa grâce. Le général de Gaulle prit le pouvoir quelques semaines plus tard et transforma leur peine de travaux forcés à perpétuité en condamnation à temps, par le jeu de grâces successives. Et le 28 novembre, le jour même où le général O.A.S. Jouhaud apprenait lui aussi sa grâce, les deux chefs S.S. quittaient leur prison et regagnaient joyeusement leur patrie.

Il est vrai que là-bas une mauvaise surprise attendait Oberg : la justice du chancelier Adenauer va l'inculper d'un crime commis en 1934 lors de la terrible « nuit des longs couteaux » dont des centaines de juifs et d'opposants au régime hitlerien furent les victimes. Cette nuit-là périt aussi un nazi, Roehm, probablement à la suite d'un règlement de comptes entre assassins. Oberg aurait plus ou moins trempé dans cette affaire. C'est tout ce que le gouvernement fédéral lui reproche. Il bénéficiera très certainement de la prescription et, de toute façon, il n'a pas été appréhendé.

NOUS N'AVONS PAS LA MEMOIRE COURTE

Mais qui sont Oberg et Knochen ? Il est bon de rafraîchir la mémoire de ceux qui l'ont oublié, ou de porter à la connaissance des jeunes générations (les faits remontent à plus de vingt ans) les exactions de ces sinistres personnages à l'époque où l'Europe gémissait sous la botte nazie.

En 1942 l'autorité d'occupation se composait ainsi : le commandement militaire en France (Militärbefehlshaber) et l'Ambassade (dirigée par Abetz) plus spécialement chargée des rapports avec les autorités françaises et porte-parole de Hitler. Sous les ordres du commandement militaire était placé un commando de la Gestapo (Service de la Sûreté - Sicherheitsdienst, ou S.D.), dirigé par Knochen, et particulièrement chargé de la lutte contre « les intentions anti-allemandes », autrement dit de la répression contre les résistants, les franc-maçons et les juifs. La section antijuive était dirigée par un farouche nazi, Dannecker, personnage redoutable qui fut néanmoins éliminé en juillet 1942 pour des raisons de cuisine politique.

Les dirigeants du S.D. pouvaient, par leurs fonctions, traiter d'égal à égal avec toutes les autres autorités d'occupation. Ils avaient la possibilité de les inciter, selon les nécessités, à prendre les mesures de persécution décidées par Hitler.

Ce Service de Sûreté était directement commandé, de Berlin, par Himmler. La section antijuive était sous le contrôle, non moins direct, d'Eichmann avec qui ses dirigeants étaient en relations téléphoniques constantes. En mai 1942, Karl Oberg vint prendre en mains ce service, avec le titre de chef supérieur de la S.S. et de la Police (Hocherer S.S. und Polizeiführer), tandis que Knochen, à ses côtés, devenait le commandant du S.D. Ce n'est que pour des raisons de pure forme que ces services dépendaient encore du Commandement

Militaire. En vérité leur autonomie était acquise. Dannecker, spécialiste des questions juives, avait l'appui total de Knochen depuis son entrée en fonction et celui, non moins appréciable d'Abetz, c'est-à-dire d'Hitler. Oberg, aux ordres d'Himmler, coiffait le tout.

Au même moment historique, Laval reprenait à Vichy son poste au gouver-

ner avec la complicité du gouvernement de Vichy. Avant tout : mettre les juifs en état d'arrestation et les déporter en Allemagne. Vichy, autrement dit Laval et Pétain, veulent agir prudemment et ne pas froisser l'opinion publique. D'ignobles tractations s'engagent en juillet 42 avec la participation de Bousquet, chef de la police de Vichy à Paris représentant Pétain et Laval et les chefs nazis. Laval accepte de donner en pâture, pour commencer, 20.000 juifs « apatrides » de la zone sud à condition qu'on laisse en paix les juifs français.

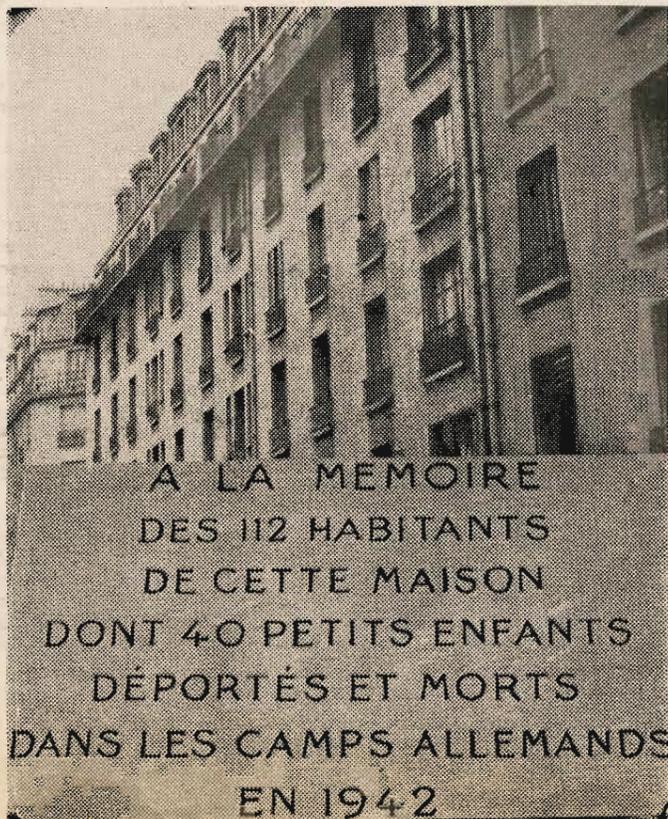
Oberg et Knochen ricanent. C'est tous les juifs qu'il leur faut, « apatrides » ou français, et sans aucun ménagement de l'opinion publique. Vichy accepta tout avec une écœurante servilité, mais non sans nuances, afin de préserver l'avenir.

Et le 16 juillet 1942, Oberg et Knochen inaugurent leur règne « parisien » en commandant personnellement la rafle des familles juives avec la participation, hélas, d'une bonne partie de la police parisienne commandée par Bousquet.

Et pendant toute l'occupation, les deux S.S. n'auront de cesse de faire traquer les juifs, au Sud comme au Nord. Du 26 au 27 août 1942, les juifs sont rafles en zone sud — alors sous le contrôle de Vichy — afin de remplir la promesse faite par Laval de livrer les « apatrides » à Oberg. En 1943, Oberg et Knochen entreprennent une vigoureuse campagne de « dénaturalisation » des juifs français. En tout 120.000 juifs sont arrêtés et déportés. Il n'en reviendra que quelques milliers.

Mais l'œuvre des assassins ne s'arrête pas là.

Nul n'a oublié la Gestapo et ses tortures, ni le massacre des résistants du plateau des Glières en Savoie, ni l'ordonnance d'Oberg relative à l'interdiction des « communistes » et des « terroristes » dans les camps nazis. Cette opération, baptisée « *Ecume de mer* » fait 35.000 victimes, résistants, patriotes, arrêtés au cours de rafles opérées en pleine nuit dans toute la France : 15.000 habitants du Vieux-Port de Marseille internés au camp de Fréjus après la démolition de leur quartier, 600 personnes arrêtées à Villeurbanne le 11 novembre 1943, arrestations à Grenoble, à Clermont-en-Argonne, assassinats de Jean Moulin, de Mandel (par les soins de Knochen en personne) et de bien d'autres. Toutes les exactions commises par les nazis entre mai 1942 et août 1944 le furent sur ordre de ces deux hommes



Cette plaque de la rue des Deux-Ponts, à Paris (4^e arrondissement), évoque les « exploits » d'Oberg et Knochen.

nement et Darquier de Pellepoix remplaçant Xavier Vallat au Commissariat Général aux Questions Juives.

Xavier Vallat avait préparé des mesures contre les juifs que Darquier de Pellepoix se devait d'appliquer (1).

Oberg, Knochen et Dannecker avaient les mains libres pour impulser en France « la solution finale de la question juive ».

Dès lors — mai 1942 — la terreur qui régnait déjà en France va s'accen-

Les premiers commentaires

L'émotion de l'opinion française à la suite de la libération d'Oberg et Knochen, s'est exprimée aussitôt par diverses protestations. Citons, en dehors de celles du M.R.A.P., celles de la Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes (F.N.D.I.R.P.), du Conseil Représentatif des Israélites de France (C.R.I.F.), de l'Union des Juifs pour la Résistance et l'entraide (U.J.R.E.), de la L.I.C.A. et de plusieurs Amicales de rescapés des camps nazis.

La plupart des journaux parisiens ont reproduit la protestation du M.R.A.P. et ces diverses autres prises de position. Ils les ont assortis parfois de commentaires indignés.

Dans « Libération », Madeleine Jacob, qui assista au procès des bourreaux s'écrie :

« Combien de fois avons-nous entendu, nous qui avons suivi tous ces procès des traîtres allemands et français, les criminels se retrancher derrière l'ordre reçu d'Oberg, Oberg avait commandé, Oberg exigeait. »

Oberg-Knochen c'étaient la Gestapo. Au lendemain de la Libération, que cette libération était donc prometteuse du châtiement des assassins et des traîtres. Il y en eut quelques-uns des châtiés. Mais d'autres ont été épargnés. Et nous écrivions en septembre 1954 à la veille des débats du procès Oberg-Knochen : « Paris attend le châtiement de son bourreau. » Quelle ironie se dégage aujourd'hui, huit ans après, de ces sept mots-là. »

Dans l'« Humanité », Fernand Châtel donne ces précisions :

Dans les bureaux de la Gestapo à Paris, rue Lauriston, rue de la Pompe, boulevard Flandrin, Oberg et Knochen font torturer

Profonde émotion dans tout le pays

qui, au fur et à mesure que le temps passait, devenaient plus exigeants, plus assoiffés de crimes. Ils avaient certes des complices, des alliés, même parmi certains Français, des bourreaux à leurs ordres, des exécutants à leur dévotion, des admirateurs. Mais certains d'entre eux — rares — ont payé leur participation au génocide. Alors pourquoi leurs chefs peuvent-ils, aujourd'hui, se reposer tranquillement de douces années passées en prison ?

C'est ce que demandent les familles des victimes d'Oberg et Knochen, les survivants de leurs méfaits.

Est-ce là une façon de sceller la « réconciliation » franco-allemande ? Franchement, nous ne le pensons pas. On dit que le chancelier Adenauer est souvent intervenu personnellement (sur conseil de Globke) pour éviter aux bourreaux de la France le châtiement suprême. Il était intervenu auprès du président Coty. A-t-il demandé au général de Gaulle la libération des condamnés au nom d'une amitié qui paraît de plus en plus étroite ? Nous le redoutons, et nous ne pouvons admettre qu'une suite favorable ait été donnée à cette requête incongrue.

Il y a trop de sang frais sur les mains des « bouchers » de la France. Notre indignation est partagée par des millions d'hommes et de femmes qui n'ont pas la mémoire courte et ne réclament que la justice. Et la libération d'Oberg et Knochen est un défi à la justice.

(1) En 1943, l'antisémite Dr Blanke devait rendre un vibrant hommage à Xavier Vallat pour son œuvre au Commissariat Général aux Questions Juives, créé en 1941 par Pétain et Laval.

La protestation du M.R.A.P.

L'IMPENSABLE mise en liberté de Oberg et Knochen a provoqué et provoquera l'indignation douloureuse de tous les antiracistes, de tous les Français qui se refusent à éteindre en eux le souvenir des innombrables victimes sacrifiées par ces deux criminels, alors qu'ils dirigeaient dans notre pays occupé et humilié le monstrueux appareil de répression nazie.

Karl Oberg, chef suprême de la gestapo et des S.S. en France, et son adjoint Helmut Knochen, inaugureront leur règne en organisant les rafles de juillet 1942, qui aboutirent à l'internement de 30.000 juifs au Velodrome d'Hiver, antichambre de la déportation et de la mort. Ce sont eux qui ordonnèrent et firent exécuter les actes sanglants perpétrés sur notre sol contre les résistants torturés et assassinés, contre des dizaines de milliers d'innocents livrés par leurs soins aux chambres à gaz et aux fours crématoires.

Animé non par un sentiment de vengeance, mais par le sentiment de la justice, par la fidélité à la mémoire de tous les Résistants et Combattants de la dernière guerre, par le respect des valeurs les plus sacrées du patrimoine national, le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.) élève sa protestation la plus vigoureuse et la plus solennelle contre la mesure qui vient d'être prise en faveur de deux complices directs d'Eichmann, condamnés à mort en 1954, et dont la peine avait été commuée en 1958 en travaux forcés à perpétuité.

La réconciliation nécessaire entre la France et l'Allemagne, gage d'un avenir de paix, ne saurait se réaliser ni par le renouveau et l'exaltation du militarisme ni par la mansuétude envers ceux qui martyrisèrent notre peuple, après avoir imposé au peuple allemand l'opprobre et la barbarie du nazisme.

Paris, le 11 janvier 1963.

« D. L. » ouvre le dossier de l'internationale néo-nazie

La lutte contre le racisme et l'antisémitisme représente une tâche particulièrement difficile. Elle restera éternellement une toile de Pénélope, sans cesse refaite, si elle ne s'accompagne pas d'une action qui prenne le mal à sa racine. Les racines de ce mal viennent de loin, comme l'a écrit si justement le professeur Jules Isaac. Cette grave maladie s'est implantée partout dans le monde, et nous sommes bien obligés de constater avec regret que les réseaux de l'Internationale nazie sont plus étendus que l'ensemble des organisations qui la combattent, peut-être avec courage, mais en ordre dispersé.

Le Congrès Juif Mondial « branche européenne », avait organisé en décembre à Londres une conférence sur la lutte contre l'antisémitisme (1). Les orateurs qui se sont succédé ont montré avec juste raison qu'il serait néfaste de minimiser les récentes manifestations antisémites et de renouveler la tragique erreur des années 1920 à 1930 où l'on ne prenait pas Hitler et les nazis au sérieux.

Les activités récentes des nazis en Grande-Bretagne et en Amérique du Sud ont démontré l'existence d'une conspiration internationale qui, sous le couvert de l'antisémitisme tend, en réalité, à la destruction des libertés démocratiques.

Devant cette situation non seulement les juifs doivent agir mais tous les hommes de bonne volonté, sans distinction de confession, doivent s'unir pour lutter contre la résurrection d'une épreuve récente qui nous a fait tant de mal.

Il faut également dénoncer l'antisémitisme qui règne dans certains pays arabes où des nazis actifs forment la « colonne vertébrale » de la propagande antidémocratique. On trouve dans les déclarations de Nasser, et dans les discours de dirigeants arabes un style « nazi » que nous avons bien connu avec des formules telles que « liquider les juifs et les sionistes ». Plusieurs criminels de guerre ont pris des noms arabes et dirigent la propagande à travers le monde.

MAIS le dernier effort de la propagande nazie (cela peut paraître incroyablement, mais c'est vrai) vient de se manifester à l'occasion du Concile. Un livre qui s'intitule « Complot contre

« D. L. » ouvre le dossier de l'internationale néo-nazie

l'Eglise » et qui vient d'être publié dans une édition de luxe, uniquement imprimée pour les pères conciliaires (ce qui dénote la connaissance des adresses fournies de toute évidence par des milieux ecclésiastiques) comportant 600 pages, a pour auteur un illustre inconnu en France et sans doute dans les autres pays. Ce livre est introduit dans le commerce, il a coûté aux dîres des techniciens plusieurs millions de francs. D'autre part, tout l'ouvrage tend à combattre l'évolution du Concile vers l'ajustement aux exigences du monde moderne, ce qui rend très probable la participation à l'initiative de quelques dirigeants du courant le plus réactionnaire du clergé.

Tout au long de ce livre, c'est la dénonciation aussi virulente qu'enfantine de la « conspiration » que — évidemment ! — les juifs, la franc-maçonnerie et le communisme ont organisé pour « détruire les traditions les plus sacrées du catholicisme romain et faire du Pape un hérétique de la taille de Luther, Calvin, Zwingli ». Ce qu'il y a de relativement nouveau dans ce pamphlet, c'est que non seulement Staline et les juifs, mais même les prêtres — les très hauts intimes de Jean XXIII — font partie de la « cinquième colonne judéo-maçonnique ». Elle se compose de cardinaux, archevêques, évêques, formant au sein du Concile « l'unité progressiste qui veut le triomphe de réformes perverses ».

Un des objectifs des « cardinaux hérétiques » est la condamnation de l'antisémitisme par le Concile. Textuellement (dans notre traduction de l'italien) « on voudrait que les fils maudits de Jéhouda » « réprouvés » pendant dix-neuf siècles par l'Eglise, soient admis comme sœurs et frères aux côtés de Dieu, contrairement à « l'unanimité consensus patrum », qui établit le contraire, et aux proclamations des bulles papales, des canons et des décisions des Conciles œcuméniques ou provinciaux ».

Depuis le faux des « Protocoles de Sion », on n'avait rien vu de plus ignoble. Mais cela montre bien à quel point les participants de la conférence de Londres avaient raison de demander à tous les Etats qui ne l'ont pas encore fait de prononcer des mesures législatives permettant de poursuivre les incitations au meurtre, à la violence ou les diffamations contre des groupes ethniques et religieux.

(1) Nous avons rendu compte dans notre dernier numéro de cette initiative, à laquelle notre président, M. Pierre Paraf, a participé à titre d'observateur.

DANS un article consacré au néo-nazisme, le « New-York Times » du 24 novembre dernier écrivait : « Tout semble rassurant, et pourtant, pouvons-nous nous sentir entièrement rassurés ? En 1924, Hitler était en prison. Beaucoup pensaient alors qu'il était fini. Un professeur célèbre déclara catégoriquement que « désormais, Hitler allait sombrer dans l'oubli ». C'était en 1929.

« Quatre ans plus tard, Hitler devenait le maître de l'Allemagne. Ce qui montre de quelle prudence doivent faire les chroniqueurs et spécialement les professeurs. »

Prudemment, le chroniqueur du « New-York Times », qui est aussi un professeur (1), tout en notant que la tactique de Hitler n'est plus directement applicable aujourd'hui, avance cette conclusion :

« Si une grande crise survient, les fascistes en puissance devront avoir recours à quelque chose de plus « à la page » que les vieux disques fendus du « Stürmer » (2)... Ne pouvant prévoir les circonstances, je suis certain, s'il devient une force, sera différent (du fascisme d'Hitler et Mussolini).

... Il peut avoir quelques ressemblances avec ses archétypes, mais il n'en sera pas une réplique exacte ».

Cette analyse, les intéressés n'ont pas manqué de la faire eux-mêmes. Si, sur le fond, les groupements néo-nazis d'aujourd'hui sont les héritiers fidèles de l'hitlérisme, ils s'efforcent de renouveler leur tactique et leur propagande ; c'est même un des points essentiels sur lesquels portent leurs discussions, qui les divisent en plusieurs courants.

Les uns, comptant — non sans raison — sur un certain oubli ou sur l'ignorance des jeunes générations, s'en tiennent aux doctrines de Hitler et adoptent pour insigne la croix gammée. D'autres plus « à la page », cherchent à « coller » davantage avec l'actualité, et à user de formules plus souples. Leurs emblèmes sont (plus ou moins) nouveaux : la flèche runique (ou croix fléchée), la « ans d'Odol » (sorte de « gamma » renversé) et surtout la croix celtique, adoptée par « Jeune Nation », puis l'O.A.S. et divers autres groupements d'Europe. Ainsi s'est créé ce que « Le Charivari » (mai 1962), appelle le « néo-nationalisme européen », qu'il oppose au « repli sur le passé », cher à certains hitlériens nostalgiques.

CETTE « adaptation » peut parfois masquer la nature exacte des organisations néo-nazies. Leur dogmatologie sociale et nationale, leur phraséologie « révolutionnaire », l'utilisation qu'elles font de tous les mécontentements pour les détourner dans un sens antidémocratique, certains thèmes de leur « idéologie »

qui les apparentent à des politiciens considérés comme « respectables », — tout cela peut entretenir la confusion. En fait, il n'est pas difficile de déceler dans leur propagande ce qui caractérise le fascisme : l'exaltation à la haine raciste, le goût de la violence, l'hostilité à la démocratie, le mépris de l'homme. De plus, l'observation des liens unissant, sur le plan national ou international, ces groupes qui paraissent parfois concurrents, ne laisse pas d'être instructive. Dès lors, on constatera :

a) que le néo-nazisme n'est pas uniquement le fait de groupuscules plus ou moins clandestins se réclamant ouvertement de l'héritage hitlérien ;

b) que la frontière n'est pas toujours nettement tracée entre les groupes néo-nazis caractérisés et certains courants politiques de droite ;

c) qu'en général, le néo-nazisme n'est pas combattu que faiblement — quand il n'est pas encouragé — par les gouvernements des pays où il se manifeste (Europe occidentale, Amérique du Nord et du Sud, Moyen-Orient, Afrique du Sud).

Cette dernière donnée se vérifie de façon flagrante en Argentine, où la police agit souvent en complicité directe avec les groupes fascistes, et où le gouvernement a publié une déclaration déplorant la condamnation d'Eichmann ; de même, dans certains pays du Moyen-Orient, où d'anciens hitlériens occupent des postes dirigeants.

En d'autres cas, sous des formes et à des degrés divers, l'attitude du pouvoir varie du soutien ouvert ou occulte à une mansuétude qui peut sembler étrange à première vue. C'est que, trop souvent, les principaux thèmes idéologiques développés par les groupes néo-nazis : anticomunisme, culte du chef, défense du colonialisme, croisade antisovétique, exaltation de la « civilisation occidentale et chrétienne » de l'Europe, etc., n'apparaissent que comme le grossissement, le prolongement outrancier d'une politique officielle qu'ils visent à accentuer mais non pas à renverser tout en y puisant le principal de leur force. Un mot les définit : ce sont des « ultras ».

Ainsi, l'indépendance du gouvernement de Bonn s'appuie sur l'agitation des associations fascistes d'émigrés (d'Allemagne de l'Est, des Sudètes, de Pologne, d'U.R.S.S., etc.) qui pullulent en République Fédérale Allemande — et réciproquement, ces associations tirent bénéfice de la concordance de leurs thèses avec celles des autorités. Par ailleurs, alors que la politique du chancelier Adenauer se fonde sur le renforcement constant de « la chose militaire », il ne saurait sévir contre les organisations d'anciens Waffen S.S. et autres, qui exaltent les « exploits » de la Wehrmacht nazie. Si l'Allemagne occidentale demeure aujourd'hui l'un des foyers du néo-nazisme, cela tient moins à la persistance du « mouvement ouvrier » qu'aux tendances de la politique actuelle qui remettent à l'ordre du jour certains aspects de la politique passée.

On pourrait multiplier les exemples montrant que les éléments néo-nazis se renforcent chaque fois que, dans un domaine quelconque, les événements s'orientent dans le sens de leur idéologie. Ainsi, il est évident qu'aux Etats-Unis, la réalité des discriminations raciales, d'une part, et d'autre part, les conséquences de la guerre froide expliquant la prolifération et le développement des organisations racistes et fascistes, dont on sous-estime généralement l'importance.

Quant à nous, Français, nous avons pu voir comment la guerre d'Algérie, parce que sa poursuite justifiait leurs thèses et leur comportement, a permis à de petits groupes fascistes de s'accroître démesurément, jusqu'à menacer les libertés et la sécurité des citoyens.

C'est dans ce contexte général que l'on peut comprendre l'appréciation du « New-York Times » sur les formes « nouvelles » d'agitation et de propagande auxquelles les fascistes d'aujourd'hui recourent, ce qui n'exclut pas, dans le cadre de la « division du travail », les références au passé hitlérien. La pression exercée en permanence sur des gouvernements qu'ils accusent de poursuivre trop mollement certains des objectifs qu'ils se sont eux-mêmes fixés — tel est sans doute le plus efficace des moyens d'action dont disposent les néo-nazis dans les circonstances actuelles. Le terrain étant ainsi préparé, ils brûlent de prouver leur aptitude à atteindre ces objectifs par les moyens qui leur sont propres. Mais cela, on fond, est-il tellement « nouveau » ? Et Arturo Ui n'a-t-il pas commencé sa « résistible ascension » sous de semblables auspices ?

L'ETUDE de « l'internationale brune » présente aujourd'hui des difficultés certaines. D'abord parce que, depuis la fin de la guerre elle n'a jamais été réalisée d'une façon systématique et complète.

Ensuite parce qu'on doit considérer à la fois trois sortes de groupes, selon l'origine sociale de leurs éléments constitutifs : anciens nazis regroupés après la défaite de Hitler et conspirant dans un esprit de revanche (surtout en Allemagne) ; racistes luttant pour défendre la société qui assure leur « supériorité » (Sud des Etats-Unis, Afrique du Sud) ; anciens coloniaux ayant perdu leurs privilèges. Mais, depuis un certain temps, ces trois sortes de groupes tendent à s'amalgamer, à unir leurs forces : les organisations racistes des Etats-Unis et d'Afrique du Sud exercent une influence croissante dans les instances internationales ; l'O.A.S., dont les succès font l'admiration de tous les autres groupes, a reçu un soutien des plus précieux de la part des associations belges rassemblant les « anciens » du Congo, mais aussi de la part des organisations plus anciennes d'Allemagne, d'Italie et de l'Espagne ; le Mouvement d'Action Civique (M.A.C.), organisation belge récente, a donné naissance à des filiales dans plusieurs pays, qui collaborent étroitement avec les formations ouvertement hitlériennes.

Enfin, il convient de souligner que les efforts d'unification sur le plan international, qui correspondent à une nécessité reconnue par tous, donnent lieu à des initiatives multiples et parfois contradictoires. Il

existe plusieurs réseaux néo-nazis, à la fois concurrents et enchevêtrés les uns dans les autres, les tendances diverses se disputant les groupes locaux, et essayant de s'assurer la prépondérance.

Pour toutes ces raisons, l'enquête que nous commençons ici présentera des lacunes et peut-être des erreurs. Nous n'avons d'autre ambition que d'apporter un peu de clarté dans ce domaine, de façon que les antiracistes, les antifascistes soient à même d'en juger.

Car s'il est vrai que le danger néo-nazi existe, et qu'il faut en tenir compte, nous ne saurions oublier que les peuples, à travers une dure expérience ont acquis la volonté de s'y opposer fermement. Encore doivent-ils être informés pour être vigilants et briser inlassablement chacune des tentatives visant à les diviser, à les asservir, et à les jeter les uns contre les autres. C'est à ce prix que la démocratie l'emportera.

Albert LEVY.

(1) H. R. Trevor-Roper, professeur d'histoire contemporaine à l'Université d'Oxford.

(2) Journal antisémite publié en Allemagne nazie.

Un peu d'histoire

Le lendemain de la défaite d'Hitler, ce fut, pour les nazis d'Allemagne et d'ailleurs, la grande débandade. Grâce au trésor de guerre accumulé par eux (notamment en Suisse) et à diverses ruses, leur première tâche fut de mettre sur pied leurs réseaux d'évasion. Skorzeny, spécialiste en la matière, joua un grand rôle dans ces activités, centralisées par l'organisation O.D.E.S.S.A. (Organisation des ressortissants de la S.S.).

Beaucoup d'anciens nazis ont suivi la filière utilisée par Eichmann, passant par l'Autriche, l'Italie et abouissant en Amérique du Sud, où se trouvaient déjà de nombreux Allemands. D'autres ont trouvé refuge en Espagne franquiste, dernier bastion du fascisme en Europe, qui devint une véritable plaque tournante du sauvetage des nazis. Certains s'y trouvent encore, qu'ils soient allemands ou d'autres origines, tels Darquier de Pellepoix, ex-commissaire aux questions juives de Vichy, ou Léon Degrelle, qui dirigea le mouvement « rexiste » et la « légion antibolchevique » en Belgique. D'autres hitlériens enfin, se sont répandus dans les pays du Moyen-Orient, voire en Afrique, où ils ont offert leurs services de « techniciens », et certains anciens S.S. ne trouvent rien de mieux que de s'engager, en France, dans la Légion Etrangère.

Mais beaucoup de complices d'Hitler restèrent sur place, en Allemagne et dans les pays précédemment occupés, soit qu'ils aient pu se cacher, soit qu'ils bénéficièrent de hautes protections. Les moins compromis ou les moins connus prirent la relève, organisèrent les contacts ; c'est ainsi que se constituèrent les premiers groupes néo-nazis. Nous étudierons ultérieurement, pays par pays, leur évolution et les formations existantes aujourd'hui. En ce qui concerne les liaisons internationales, on peut distinguer les phases suivantes :

Dès mars 1950, une réunion se tint à Rome, entre représentants des groupes d'Allemagne, de France, d'Italie (Mouvement Social Italien), de Grande-Bretagne (Mosley), de Suède (Per Engdahl). Ils préparèrent la première conférence internationale néo-nazie, qui a lieu dans cette même ville le 22 octobre 1950 et aboutit à la création du premier Comité Européen de Liaison. Parmi ses membres : K.H. Priestler (Allemagne) qui en est le dirigeant reconnu, Per Engdahl (Suède) et Maurice Bardèche (France).

Bientôt, l'organisation étend son influence et ses contacts. Le 12 mai 1951, c'est à Malmoë (Suède) qu'est créé le Mouvement Social Européen, sous l'égide du Comité de Liaison, avec la participation de représentants des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Grande-Bretagne, Italie, Norvège, Pays-Bas, Suède, Suisse, ainsi que des groupes d'émigrés hongrois.

Mais une scission a lieu ; certains groupes appartenant au Mouvement Social Européen se réunissent à Zurich (septembre 1951) puis à Paris (janvier 1952) et forment le Bureau Européen de Liaison, dirigé notamment par René Binet (France) et G.A. Amadruz (Suisse). Des groupements d'Espagne du Nord, dans lequel, assez étrangement, se manifestent pour la première fois des représentants de... l'Afrique du Sud, aux côtés de délégués belges, allemands, danois, britanniques, islandais, italiens, norvégiens, suédois et américains.

En 1962, enfin, il convient de signaler trois courants nouveaux : La création à Venise, par Mosley (Grande-Bretagne), von Thadden (Allemagne), J. Thiriart (Belgique) et A. Loredan (Italie) du Parti National Européen. Les activités de la Jeune Légion Européenne dont le siège est à Bruxelles, et qui a des liaisons en Autriche, en Allemagne, en France, en Italie, en Hollande et en Espagne. — La création à Costwolds (Grande-Bretagne) en août, de l'Union Mondiale des Nationaux-Socialistes, par les deux führers anglais et américain, Jordan Colim et Rockwell.



Degrelle photographié récemment en Espagne (lors du mariage de sa fille). Sur sa poitrine, la croix de fer et la croix gammée.

Amadruz (Suisse) et J.R. Debbaudt (Belgique).

En décembre 1957, après une conférence tenue à Salzbourg, le Mouvement des Peuples Européens fusionne dans le Mouvement Social Uni d'Europe. En 1959, à Vienne, création de la Légion Européenne des Jeunes. Le 20 mai 1961, se constitue à Norfolk (Grande-Bretagne) le Cercle de l'Europe du Nord, dans lequel, assez étrangement, se manifestent pour la première fois des représentants de... l'Afrique du Sud, aux côtés de délégués belges, allemands, danois, britanniques, islandais, italiens, norvégiens, suédois et américains.

En 1962, enfin, il convient de signaler trois courants nouveaux : La création à Venise, par Mosley (Grande-Bretagne), von Thadden (Allemagne), J. Thiriart (Belgique) et A. Loredan (Italie) du Parti National Européen.

Les activités de la Jeune Légion Européenne dont le siège est à Bruxelles, et qui a des liaisons en Autriche, en Allemagne, en France, en Italie, en Hollande et en Espagne.

— La création à Costwolds (Grande-Bretagne) en août, de l'Union Mondiale des Nationaux-Socialistes, par les deux führers anglais et américain, Jordan Colim et Rockwell.

Le racisme et les bien-pensants



La loi anglaise interdit les relations sexuelles entre personnes de sexe masculin, mais non pas entre femmes. La raison en est, dit-on, que lorsque des projets de loi contre l'homosexualité furent présentés à la Reine Victoria, celle-ci soutint que de tels actes contraient à la nature, s'ils peuvent avoir lieu entre des hommes ne sauraient concerner le sexe féminin. Il n'était donc pas nécessaire de légiférer contre quelque chose qui n'existait pas.

L'attitude de beaucoup d'Anglais au sujet du racisme a longtemps été, et demeure, comparable à celle de la Reine Victoria. Ils ferment les yeux de toutes leurs forces, et s'obstinent à ne pas les ouvrir sur la réalité des discriminations raciales.

Par Lord WALSTON

En vérité, nous avons une longue tradition de tolérance dans le domaine racial, de tolérance dans tous les domaines, de même qu'une foi innée dans la valeur de la liberté d'expression, et nous sommes fiers qu'il en soit ainsi depuis si longtemps dans notre pays. Les discriminations politiques envers les Catholiques Romains ont été abolies en 1829, quand leur fut accordé le droit de vote, et celles qui visaient les Juifs dès le début du 19^e siècle. Aujourd'hui la seule fonction officielle que ne peut exercer un Catholique Romain est celle de Ministre de la Justice. Nos rivages ont toujours été ouverts aux étrangers, indépendamment de leur appartenance politique ou raciale, et à travers les siècles, nous avons accueilli refuge aussi bien aux émigrés aristocrates après les révolutions française et soviétique, qu'aux républicains et révolutionnaires des pays opprimés ; et au temps d'Hitler, nous avons accueilli des centaines de milliers de Juifs.

Avec un tel passé, que pourrions-nous nous reprocher ? Est-il raisonnable de craindre que les discriminations et les haines raciales atteignent chez nous un tel degré qu'elles exigent une législation particulière pour les juguler ?

Ce qui est vrai, c'est que, si on ne peut nier cette ferme tradition libérale, elle s'est fondée dans une période de sécurité et de prospérité.

Mais la montée de l'antisémitisme pendant cette période, bien que freinée par la réprobation générale que provoquaient les doctrines et les actes de Hitler, montra que la haine raciale n'était pas tellement étrangère à des hommes et à des femmes apparemment « comme il faut ». Il en est de même aujourd'hui, et à cela s'est ajouté un nouveau racisme dirigé contre les gens de couleur. Ce fait résulte de l'afflux important depuis la guerre d'originaires de l'Inde, du Pakistan, des Antilles, d'Afrique, tous à la recherche de travail — un demi-million au cours des dix dernières années. Pour la première fois, ces étrangers facilement identifiables (étrangers aux yeux du plus grand nombre quand bien même ils détiendraient un passeport britannique) représentent pour des hommes et des femmes modestes de ce pays une perturbation de leurs conditions d'existence. Dans quelques sections, il y a concurrence dans le domaine de l'emploi (bien que le chômage soit peu répandu, il est suffisant pour que beaucoup de ceux qui ne le subissent pas encore puissent le craindre) — mais surtout, il y a le problème de l'habitation, la Grande-Bretagne souffrant encore d'une grave pénurie de logements ; il y a enfin le trouble qui peut intervenir dans le mode de vie de certaines communautés locales du fait de la présence d'immigrés.

— La création à Costwolds (Grande-Bretagne) en août, de l'Union Mondiale des Nationaux-Socialistes, par les deux führers anglais et américain, Jordan Colim et Rockwell.

C'EST dans le cadre de cette situation que s'inscrit la Loi sur l'Immigration (Immigration Act) élaborée il y a six mois par le Gouverne-

Lord Walston, qui siège à la Chambre des Lords sur les bancs travaillistes, fait autorité, sur le plan international dans le domaine de l'agriculture, qui est sa spécialité. Mais il est aussi connu pour son action antiraciste. En mai 1962, il a présenté un projet de loi tendant à réprimer les discriminations raciales et religieuses, texte qui a été repoussé par la Chambre des Lords ; au cours de l'été dernier, il se trouvait avec d'autres personnalités, à la tête du mouvement de protestation contre les menées néo-nazies en Grande-Bretagne.

Membre de la Société Royale du Commonwealth, Lord Walston joue également un rôle actif au sein de l'Association Anglo-Antillaise, et du Conseil National pour les Libertés Civiles.

Les antiracistes français liront avec un vif intérêt l'article dont Lord Walston a bien voulu honorer notre journal, témoignage de la solidarité unissant tous ceux qui luttent, où que ce soit, pour la tolérance et la fraternité humaine.

nement, et qui, pour la première fois dans l'histoire, limite le droit d'entrée des citoyens du Commonwealth sur le territoire du Royaume-Uni. Les chiffres publiés récemment montrent qu'en fait ces mesures restrictives n'ont été appliquées qu'à un petit nombre de postulants : 1680 personnes se sont vues refuser le visa d'entrée, au cours du premier mois. Mais cela représente 21 % du total. Et en dehors de l'effet psychologique résultant de cette mesure dans les pays du Commonwealth eux-mêmes, cette loi a établi en tout état de cause une différenciation entre les blancs et hommes de couleur.

Dans le même temps, s'est produite une soudaine résurgence du néofascisme accompagnée d'une propagande publique en faveur des discriminations raciales. « Maintenez la Grande-Bretagne blanche » et « Débarrassez la Grande-Bretagne des juifs » : ces slogans apparus dans de plus en plus souvent. Ceux qui réclament une action gouvernementale pour prohiber de telles excitations à la haine raciale se sont heurtés, bien sûr, à l'opposition de ceux qui, sans être eux-mêmes racistes, entendent, pour des raisons politiques, ménager ceux qui le sont ; à quoi s'ajoute encore, l'opposition de ceux qui, attachés sincèrement à une conception erronée du libéralisme, soutiennent que la liberté d'expression est un droit trop sacré pour qu'on y porte la moindre atteinte. C'est en vain qu'on leur rappelle que les lois existantes contre les injures et les calomnies constituent déjà des atteintes à la liberté d'expression ; et que les lois contre les délits sexuels ou même le contrôle sur les boissons ou la vente de certains produits portent atteinte à la liberté individuelle.

Pourvu, semblent estimer ces gens-là, qu'un Anglais s'abstienne de profaner le nom de Dieu et soit poursuivi par les tribunaux s'il calomnie son prochain ; ils n'ont pas la pratique aucun acte sexuel contraire à la nature et ne vendent pas de boissons alcoolisées avant 6 heures du matin et après 10 heures et demie du soir, et qu'il n'ouvre pas sa boutique le dimanche, alors il peut, au nom sacré de la Liberté d'Expression et de la Liberté Individuelle, exciter ses con-

Dix réseaux, 150 groupes, 50 journaux

ORSQU'EN 1960, le dirigeant nazi Karl Heinz Priestler, ex-officier S.S. allemand, voulut réunir à Wiesbaden, en République Fédérale Allemande, un rassemblement international (qui finalement n'eut pas lieu), il adressa des invitations à près de 800 groupements plus ou moins importants à travers le monde. Nous ne possédons pas la liste de ces invitations. Mais, d'après les recoupements effectués, et selon les appréciations des spécialistes les plus sérieux, on peut évaluer aujourd'hui entre 150 et 200 le nombre des orga-

nisations néo-nazies qui se manifestent de l'Europe occidentale à l'Amérique, du Moyen-Orient à l'Australie.

Selon un récent rapport du Congrès Juif Mondial, la toile d'araignée de ces organisations enserré au minimum 22 pays, et leurs réseaux internationaux sont au nombre d'une dizaine. Elles ont pu tenir, en Europe seulement, 23 conférences et rassemblements internationaux au cours des deux dernières années.

Ces organisations disposent d'une cinquantaine de publications en plusieurs langues, et leurs maisons d'édition diffusent de nombreux ouvrages à la gloire du nazisme, en premier lieu « Mein Kampf » qui a été traduit ces dernières années en arabe, en espagnol, en portugais (au Brésil) et en anglais.

Leurs principaux organes de liaison sont les suivants :

NATION EUROPA, édité en Allemagne, et qui traduit essentiellement la tendance du Mouvement Social Européen (ou du Mouvement Social Uni d'Europe) ;

DEFENSE DE L'OCCIDENT, édité par Maurice Bardèche en France, dans le même esprit ;

Ces deux journaux sont les plus anciens parmi ceux qui maintiennent le contact entre les groupes néo-nazis.

EUROPE REELLE, organe du Nouvel Ordre Européen, est dirigée par G.A. Amadruz, et se distingue par sa particulière virulence raciste.

THE NORTHERN EUROPEAN et THE VOICE OF THE NORDIC RACIAL NATIONALISM, organes du Cercle de l'Europe du Nord, diffusés surtout en Grande-Bretagne et dans les pays scandinaves.

NATION - EUROPE et JEUNE EUROPE, constitués par des pages intercalaires que publie en Belgique le Mouvement d'Action Civique (M.A.C.) dans son organe « Nation - Belgique ».

A ces publications qui assurent la liaison entre les groupes néo-nazis des différents pays, s'ajoutent ceux qui sont édités par ces groupes eux-mêmes et que nous examinerons séparément. Ils reproduisent d'ailleurs fréquemment les informations et les articles parus dans les organes de liaison.

« Combat », organe du Parti National Britannique (BNP) qui fait entendre « la voix de la race et de la nation » sous le signe de la « roue solaire ».

LA CARTE 1963

Si vous n'avez pas versé encore votre cotisation...

NOS amis reçoivent ces jours-ci la carte du M.R.A.P. 1963. Déjà, nous parvenons les premières adhésions pour l'année nouvelle, et nous devons remercier tout particulièrement ceux qui, répondant aussitôt à notre appel, montrent ainsi l'intérêt qu'ils portent à notre action.

Lecteurs de « Droit et Liberté » qui n'avez pas encore accompli ce geste traditionnel (par manque de temps ou par négligence), nous ne doutons pas que vous voudrez vous joindre rapidement aux nombreux antiracistes unis autour de notre Mouvement.

La campagne des adhésions, qui se déroule au début de chaque année, est l'une de celles qui permet le mieux de « tâter le pouls » d'une organisation. Or, les premiers résultats, les lettres de vœux et d'amitié qui accompagnent les mandats témoignent de la santé du M.R.A.P., de la popularité dont il jouit dans les milieux les plus divers. Inutile de dire combien cela nous fait chaud au cœur !

Mais disons aussi l'importance que cette campagne revêt sur le plan financier. Après une année 1962 qui fut particulièrement riche en activités, et que nous avons pu finir dans de meilleures conditions que la précédente, voilà de nouveau que surgissent les échéances pressantes imposées par la vie quotidienne de notre Mouvement, par la sortie du journal, par toute notre action, qui ne saurait faiblir à l'heure où l'internationale brune redouble d'agressivité, où Pujade reprend ses excitations à la haine, où tant d'événements appellent notre vigilance et notre riposte.

Faut-il répéter que le M.R.A.P., votre Mouvement, sera, chers amis, ce que vous en ferez. Ses initiatives, ses réalisations dépendent uniquement du soutien qu'il reçoit, et leur ampleur n'a d'autres limites que celles des moyens qui lui seront fournis. C'est la conscience, la générosité de chaque adhérent qui, une fois de plus, contribuera aux succès de notre cause commune.

Aussi est-ce trop peu que de dire que nous comptons sur vous : en fait, chacun doit compter sur lui-même pour rendre le M.R.A.P. plus fort et plus efficace encore, capable de faire face aux grandes tâches de 1963.

... et si vous l'avez versée

Si vous avez déjà versé votre cotisation, si vous avez accompli votre devoir, permettez-nous de vous dire également ceci :

Vous avez compris la nécessité, la grandeur de notre action, qui est l'honneur du peuple français, et nous sommes heureux de votre concours.

Vous savez qu'une telle action doit englober toujours plus d'hommes et de femmes de bonne volonté, si nous voulons vaincre les préjugés et les haines qui font tant de mal aujourd'hui encore.

Si chaque adhérent du M.R.A.P., qu'il soit ancien ou nouveau, faisait l'effort de placer autour de lui deux ou trois cartes, notre « force de frappe » serait multipliée d'autant. N'est-ce pas réalisable ? Ne trouverez-vous pas autour de vous deux ou trois amis qui vous remercieraient de leur avoir fait connaître l'action du M.R.A.P. et donné l'occasion d'y contribuer ?

D'aucuns nous reprocheront peut-être de n'être jamais satisfaits, de vouloir toujours davantage. C'est que, sans doute, nous nous serons mal expliqués. Répétons pour eux que notre insistance n'est dictée par rien d'autre que l'intérêt de tous. Et si nous demandons à certains de faire mieux, c'est le dévouement amical, l'ardeur désintéressée de tant de militants et d'amis qui nous y encourage.

Julien AUBART,
Trésorier du M.R.A.P.

Heureux gagnant !



Voici l'heureux gagnant du tirage des Bons de Soutien du M.R.A.P. : M. Maurice Zytnicki, modéliste dans une entreprise de cuirs et peaux, demeurant à Paris, dans le troisième arrondissement. C'est le secrétaire du M.R.A.P. qui lui a remis le premier lot : une magnifique caméra Bell et Howell et un projecteur Zeiss-Ikon (d'une valeur de 2.500 francs) en échange du Bon numéro 169.001. On le voit ici « essayant » la caméra, tandis que notre secrétaire général, Charles Palant, lui tend le projecteur, entouré de Julien Aubart, Trésorier du M.R.A.P. ; Armand Dymensztajn, A. Lévy, A. Chil, et Sonia Bianchi. Mais si cette scène a été photographiée, elle ne fut pas filmée : il n'y avait pas encore de pellicule dans la caméra de M. Zytnicki.

L'école du militant antiraciste

L'École du militant antiraciste, organisée par le M.R.A.P. à l'intention de la jeunesse, poursuit ses activités avec succès.

Les sujets traités et débattus au cours des premières séances ont été, rappelons-le : le racisme et la jeunesse (exposé d'Albert Lévy) ; le racisme devant les sciences humaines (exposé de l'historien Jean Bruhat) ; le racisme devant les sciences naturelles (exposé du professeur Paul Chauchard, qui a eu lieu le vendredi 11 janvier).

Les prochaines séances auront lieu à 21 heures les vendredis 25 janvier, 8 février et 22 février, au siège du M.R.A.P., 30, rue des Jeûneurs, avec, successivement, les thèmes suivants :

- Le racisme antijuif, par Mme Madeleine Reberieux, professeur agrégé.
 - Le racisme antinoir, par l'écrivain William Gardner Smith.
 - Comment combattre le racisme ? par M^r Jean Schapiro, membre du Bureau National du M.R.A.P.
- (Il est encore possible de s'inscrire pour les trois dernières soirées).

**Dimanche 20 janvier
à Paris**

Réunion du Conseil National

Le Conseil National du M.R.A.P. se réunira le dimanche 20 janvier à partir de 9 h. 30, à Paris, dans les salons de l'Hôtel Moderne.

A l'ordre du jour figurent les points suivants :

- Le procès contre Pujade, et ses suites.
- La Journée Nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix.
- L'action des comités locaux.
- Bilan financier 1962 et perspectives.

Nous rendrons compte des décisions du Conseil National, dans notre prochain numéro.

CAUSERIE-DEBAT

dans le XVI^e Arrondissement

Une causerie-débat, organisée par le comité du M.R.A.P. des 16^e et 17^e arrondissements aura lieu le mercredi 23 janvier, à 20 h. 45, à la Maison des Centraux, 8, rue Jean-Goujon.

Sous la présidence de Charles PALANT, secrétaire général de notre Mouvement, M^r Armand DYMENSZTAJN, membre du Bureau National, fera un exposé sur les aspects actuels de la lutte antiraciste, et plus particulièrement sur le procès Pujade et ses suites.

Nos lecteurs de ces arrondissements sont invités à participer à cette soirée et à y amener de nombreux amis.

Savoir dormir...

*c'est
savoir vivre !*



**dormez
SIMMONS**

EN VENTE dans toutes les bonnes
Maisons de Literie et d'Ameublement
et les grands Magasins.

LE RACISME ET LES BIEN-PENSANTS

(Suite de la page 7)

temporaires à haïr certains membres de la communauté humaine, à refuser de servir à manger ou à boire et de louer un logement à des gens dont la race ou la couleur lui déplaisent.

Ces gens-là prétendent que la Loi sur l'Ordre Public (Public Order Act) de 1936 donne aux autorités suffisamment de pouvoirs pour empêcher les abus vraiment graves — et c'est d'ailleurs en vertu de cette loi que les dirigeants du Mouvement National Socialiste viennent d'être poursuivis et condamnés, et que certaines réunions néo-fascistes, en même temps que celles de leurs opposants et de certaines organisations pacifistes, ont été interdites. Cette loi, adoptée à l'origine pour faire échec à l'Union Britannique des Fascistes et à d'autres organisations antisémites, interdit l'usage d'uniformes dans le cadre d'une action politique, interdit les organisations para-militaires, interdit les actes agressifs susceptibles de porter atteinte à la paix publique, et donne à la police le droit d'interdire les défilés ou manifestations publiques lorsque l'ordre peut en être troublé.

M AIS en dépit des dispositions de cette loi, un courant grandissant de l'opinion affirme aujourd'hui que les discriminations raciales et les excitations publiques à la haine raciste portent atteinte à la dignité du pays et doivent être, en conséquence, interdites par la loi. Ces derniers temps, dans les deux Chambres, des membres du Labour Party ont tenté de faire adopter une législation dans ce sens, mais ils ont échoué. D'autres tentatives seront faites au cours de la présente session. Il se peut que le gouvernement soit amené à proposer lui-même de telles mesures. Qu'il le fasse ou non, il reste que désormais, la voix de la fraternité humaine a retenti, et qu'elle se fera toujours plus forte jusqu'à ce que l'opinion tout entière ait compris que, sous le manteau d'une apparente tolérance peut croître, en fait, une intolérance particulièrement nocive.

Lord WALSTON.

Dans notre courrier...

Après le gala antiraciste

Un peu tardivement je viens vous dire le plaisir que nous avons pris à cette belle soirée du 18 novembre... L'amie qui était venue à la place de mon mari — retenu par les élections — est tellement enthousiaste qu'elle nous prie de vous remettre un chèque de 15 francs pour un abonnement à « Droit et Liberté ». Un camarade de travail de mon mari, à qui celui-ci avait offert deux places, n'est pas moins enthousiaste et veut revenir l'année prochaine...

Mme VANLERBERGHE
Saint-Gratien

Un soldat de Blois

... Je vous souhaite une bonne continuation dans votre combat juste et généreux...

A. S.,

Vœux de Conakry...

J'ai l'honneur et le plaisir de vous remercier pour l'envoi de votre journal « Droit et Liberté » qui m'a vivement intéressé, ainsi que mon entourage... Je vous adresse mes vœux de réussite pour l'œuvre humaine que vous entreprenez pour l'égalité entre toutes les races du monde. Que Dieu vous donne longue vie, bonheur et prospérité. J'espère que vos efforts ne seront pas vains et que

les bons hommes de l'humanité seront toujours à vos côtés pour soutenir cette grande cause qu'est l'égalité dans tous les domaines entre toutes les races du monde...

Votre fidèle ami qui

néen,
Djibril BOCOUY,
Conakry.

... et de Fort-de-France

... Ci-joint le montant de mon réabonnement pour 1963 et croyez bien que je regrette de ne pouvoir faire plus pour votre journal qui est d'un si vif intérêt. En souhaitant santé et prospérité à votre courageuse équipe pour 1963, et une plus grande audience à « Droit et Liberté », veuillez, etc.
Paul ALTORY,
Fort-de-France.

Que peut-on faire en Belgique ?

... La Belgique est un pays fort accueillant pour les fascistes et racistes de tout poil. Nous avons notre M.A.C. (Mouvement d'Action Civique) qui est le pendant de votre OAS avec laquelle il travaille en étroite collaboration et sur le sol même de votre pays. Mais il ne me semble pas que les antiracistes belges (il y en a pourtant) soient fortement organisés pour lutter contre ces dangereux groupements en attirant sur eux l'attention du public. Ne pourrait-on pas faire chez nous ce que le M.R.A.P. fait en France ? Existe-t-il à Bruxelles ou ailleurs un grand mouvement antiraciste qui comprendrait que l'essentiel, pour l'instant, serait de lutter contre le fascisme grandissant qui base sa propagande sur un racisme éhonté ?
Jacques de REES,
Louvain.

Le comté de DL

DISTINCTION

Notre éminent ami le professeur Jacques HADAMARD, membre du Comité d'Honneur du M.R.A.P., a reçu, le 21 décembre, la Médaille d'Or de l'Académie. Elle lui a été remise par le Prince Louis de Broglie et M. Robert Courrier, secrétaires perpétuels de l'Académie des Sciences, où il fut élu il y a 50 ans.

Nous exprimons à l'illustre mathématicien nos respectueuses félicitations.

ANNIVERSAIRE

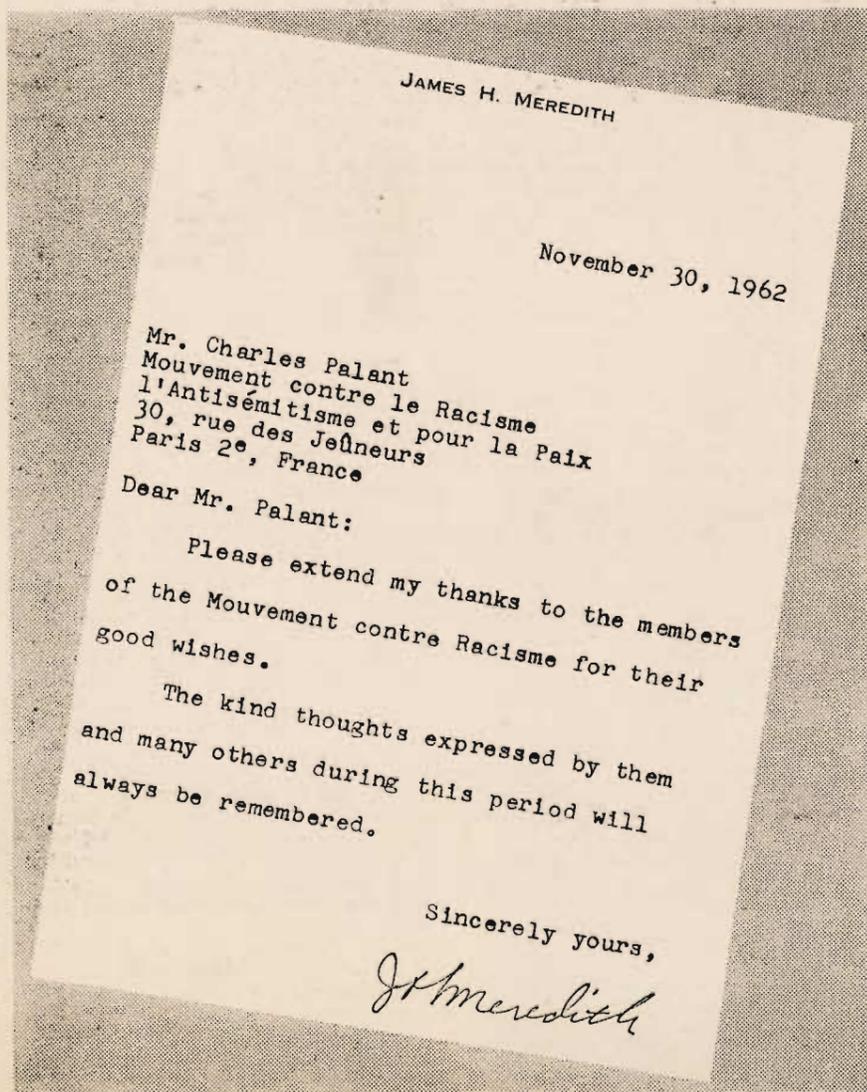
Le critique d'art George BESSON, ami de notre Mouvement et de notre journal, vient d'avoir 80 ans. Nous le prions de trouver ici nos félicitations et nos vœux les plus chaleureux.

NOS DEUILS

Nous avons appris avec émotion la mort de M. Jacques KAYSER, directeur adjoint de l'Institut français de presse, ami lucide et dévoué de la cause que nous défendons. Ecrivain, journaliste et militant, Jacques Kayser nous avait maintes fois témoigné sa sympathie et nous avait honoré de plusieurs de ses articles.

Nous exprimons à Mme Kayser et à sa famille nos sincères condoléances.

James MEREDITH nous écrit...



En réponse aux lettres, télégrammes et résolutions que le M.R.A.P. a fait parvenir à James Meredith, celui-ci a adressé à notre secrétaire général, la lettre ci-dessus, dont voici la traduction :

« Cher Monsieur Palant,
« Je vous prie de transmettre mes remerciements aux membres du Mouvement contre le Racisme, pour leurs bons vœux.
« Les chaleureuses pensées exprimées par eux et par beaucoup d'autres pendant cette période ne seront jamais oubliées.
« Sincèrement vôtre. »

James H. MEREDITH.

La bataille continue dans le Mississippi

(Suite de la première page)

diant noir, le 1^{er} octobre. Son admission entraîna des émeutes qui causèrent la mort de deux personnes, dont un correspondant de l'Agence France-Presse, et les troupes fédérales ont dû être envoyées sur les lieux pour rétablir l'ordre.

Trois mois plus tard, le 7 janvier, Meredith annonçait qu'il ne renouvelerait pas, « dans les conditions présentes », son inscription pour le prochain semestre, qui commence à la fin de ce mois. Il a ajouté que les noirs du Mississippi sont engagés dans « un âpre combat pour l'égalité », et que « l'ennemi est résolu, puissant et sans scrupules ».

Une lettre de l'ambassade américaine

Lors des incidents qui marquèrent l'entrée de James Meredith à l'Université d'Oxford, le M.R.A.P. intervint à plusieurs reprises auprès des autorités américaines. La résolution adoptée à l'issue de la soirée de solidarité avec les noirs et les antiracistes américains (5 octobre, au Théâtre Récamier) fut adressée notamment au Président Kennedy.

En réponse, le M.R.A.P. a reçu de l'Ambassade des Etats-Unis à Paris, la lettre suivante :

« Le Président Kennedy a été très touché des marques de sympathie et d'encouragement qu'il a reçues à la suite de la décision prise par le gouvernement fédéral, vis-à-vis de l'Université d'Oxford au sujet de l'étudiant James Meredith.

« Il a été particulièrement sensible à votre lettre et nous a priés de vous en remercier. »

Signé : Edward Stansbury,
Attaché d'Ambassade.

Quelles sont les « conditions présentes » dont parle Meredith ?

Il a vécu, depuis octobre, dans un monde évoquant Kafka, complètement isolé, dans une atmosphère incroyable de haine.

Aucune sympathie des étudiants blancs, qui ne lui adressaient même pas la parole. Au début de décembre un étudiant blanc, un « être humain », a eu un mouvement amical : il a dit quelques mots à Meredith. La nuit suivante, d'autres étudiants ont saccagé la chambre de ce traître, brisant les fenêtres, détruisant tout ce qui lui appartenait, insultant et des menaces sur les murs. Cet étudiant blanc devint à son tour l'objet de l'ostracisme général, et il décida finalement de quitter l'université.

Lorsque j'ai dit que les autres étudiants ne parlaient pas à Meredith, j'ai quelque peu trahi la vérité ; certains s'adressaient à lui pour lui souffler : « Sale nègre ! » ou l'avertissaient : « Tu ne sortiras pas vivant de cette université ». A plusieurs reprises, l'effigie de Meredith a été brûlée sur le terrain de l'université.

Les autorités officielles de l'Etat et de l'Université ont apporté leur concours au sabotage de la décision de la Cour Fédérale, ordonnant l'admission de Meredith à l'Université. Les étudiants racistes ont eu la possibilité de manifester librement dans l'enceinte universitaire ; la direction de l'Université et les professeurs se montrèrent froids et exigeants envers l'étudiant noir ; les pouvoirs publics locaux ne lui accordèrent aucune protection, et c'est la police fédérale qui dut assurer en permanence la garde de Meredith. Celui-ci ne pouvait faire un pas sans une escorte armée.

Le Ku Klux Klan, cette organisation raciste à laquelle appartiennent de nombreux dirigeants de l'Etat, adressa à Meredith et aux membres de sa famille des lettres les menaçant tous de mort.

La presse américaine souligne que

BLANCS et NOIRS au jour le jour

ALERTEE par la grande presse, par la revue « Esprit », par la parution en librairie du « Siècle des Lumières » d'Aljo Carpentier, l'opinion « métropolitaine » semble vouloir s'intéresser au problème antillais.

Il existe, ce problème et il a de multiples visages. Nous sommes loin du fameux « jamais malade, jamais mourir » de la chanson. Mais il est presque totalement ignoré des Français, même des spécialistes des « D.O.M. » (1), même sympathisants ou familiers des Antillais de Paris.

Des récents coups de feu qui ont ensanglanté les rues d'Oxford (Mississippi) les échos résonnent encore. Un étudiant noir veut user de son droit d'accès à l'Université. Scandale ! Racisme pas mort, aux Etats-Unis.

par

Marie-Magdeleine CARBET

— Au moins, chez vous aux Antilles, ces horreurs n'existent pas ! Nous sourions jaune, et nous avalons silencieusement une coulée de fiel... De telles horreurs ? Non. Quelques menues autres, plus nuancées...

— Mais enfin, questionne un ami, dans votre société antillaise, who is who ?

★

La société aux Antilles ? L'hobit d'Arlequin. Comme chacun sait, aventuriers, nobles ou roturiers, les premiers arrivants des Antilles, détruisirent les autochtones, la race fière et guerrière, mais incontestablement confiante et hospitalière, des Caraïbes.

Donc au 17^e siècle, après la venue de d'Esnambuc, les blancs comptent en majorité des Français, originaires des provinces de l'Ouest, de la Manche aux Pyrénées. Leurs femmes sont, les unes — les plus nombreuses — des « dames de petite vertu », les autres de dames « de haute lignée ».

Les nègres sont importés d'Afrique, en qualité de bétail, bien entendu, de bétail

cette atmosphère a pesé sur les études de Meredith. Il lui était difficile de se consacrer sur son travail universitaire.

CETTE affaire met en relief un fait que la plupart des Européens et, en général, les étrangers, ignorent : l'incroyable lenteur des progrès réalisés aux Etats-Unis dans le domaine antiraciste.

D'appareils succès interviennent, des victoires semblent avoir été remportées — et bientôt les voilà sabotées, rendues vaines par une implacable guerre d'usure.

Par exemple, les noirs du Sud ont théoriquement le droit de vote ; mais l'immense majorité d'entre eux se voient privés, en fait, de ce droit, grâce à un système ingénieux d'astuces et de subterfuges légaux. Il y a, dans certains Etats, comme celui de New-York et de la Pennsylvanie, des lois interdisant les discriminations raciales dans les emplois ; mais elles sont pratiquement sans effet. Il en est de même dans le domaine du logement, des droits civils, etc...

Il y aura d'autres Meredith, il y en aura des douzaines — de nombreux noirs ont déjà fait savoir qu'ils tenteront d'entrer à l'Université du Mississippi, ou dans d'autres écoles réservées aux blancs. Le combat continue.

Heureusement, la marche de l'histoire ne se poursuit pas toujours du même mouvement régulier ; il y a des à-coups et des bons soudains quelquefois, quand la situation le permet.

Je pense que la progression des noirs américains sera lente tant que la masse de la population blanche demeurera « passive », sinon hostile. Mais un réel élan lui sera donné le jour où, pour l'ensemble du peuple américain, se produira un sursaut démocratique, comparable à celui qui amena le président Roosevelt au pouvoir.

Cette perspective est peut-être moins lointaine que ne le craignent beaucoup d'entre nous.

William-Gordner SMITH.

Aux Antilles



à deux pieds appelé à proliférer, et qui ne s'en fait pas faute.

Plus tard, les années passant et l'économie commandant, arrivent d'autres émigrants, asiatiques, jaunes ou rouges, et des blancs de diverses origines. Ouvrez un registre scolaire d'aujourd'hui et vous y lirez des noms tels que : Angassamy, Baringhton, Dawling-Carter, Labinski, N'Dambo, O'Reil, Yung-Hing, Ziéme, pris au hasard parmi les Dupont, Dubois, Durand et autres Martin. L'Inde, l'Angleterre, l'Ecosse, la Chine, tout y est représenté, et jusqu'aux pays scandinaves ou slaves. N'est-ce pas significatif ?

Tout ce monde, pensez-vous, s'est lentement fondu en une pâte, dosée certes, au hasard d'amours, d'accouplements, pâte à la fin malaxée par le temps, les conditions d'existence, modelée par la rude poigne de la vie quotidienne, des nécessités, des dangers, des fléaux affrontés au coude-à-coude. C'est devenu le monde des « sang-mêlés » aux cent mille nuances d'yeux, de poil et d'épiderme, le monde antillais unique et uni ?

Pas si vite ! Ce monde à double stratification, raciale et sociale est donc un peu plus divisé que les autres.

Sur le plan social : comme partout, la « crème du gratin » possède des fortunes qui se chiffrent par des millions de nouveaux francs, sinon des milliards d'anciens. Ces riches sont tous les Blancs. C'est facile à comprendre.

Tout en bas : la masse populaire, au cuir plus ou moins tanné suit son chemin, qui est obligatoirement celui du bonheur, puisqu'elle est sans chemise, avec des pantalons à courants d'air et les pieds nus. Les pieds nus ne sont jamais blancs.

Entre ces deux couches extrêmes, il y a toutes sortes de gens de couleur. Quelques riches (passagèrement) et, comme tous les riches, sourds aux plaintes de la misère environnante ; et des petits employés, fonctionnaires modestes, pauvres honteux chargés de familles nombreuses et capables d'inimaginables sacrifices. Leurs enfants dissimulent l'amertume des mortifications sous un air de fierté. Ils parviennent de temps à autre, à force de privations, d'obstination, jusqu'aux concours des grandes écoles métropolitaines, à moins que la faim, la tuberculose, la folie ou la mort ne viennent mettre fin à leurs efforts...

Sur le plan racial : dans une rue de Fort-de-France l'enseigne d'un pharmacien : « Laurent de Belleville » et puis celle d'un grossiste en matériaux de construction : « Jean Hasselon ». Si vous êtes un passant naïf et non initié aux bizarreries des mœurs antillaises, vous en concluez que ces deux propriétaires sont étrangers l'un à l'autre. En vérité, il s'agit d'une seule et même famille, le Hasselon de Belleville. Mais cette famille comporte deux branches : l'une noire et l'autre « immaculée ». A l'une des branches — la valetaille ! — la particule qui sonne creux. A l'autre, le sang-bleu, la fortune et le nom tout court. Par un accord tacite, jamais formulé, jamais transgressé, les « serviettes » sont séparées des « torchons ». Par quel hasard ces gens portent-ils, sur le papier, le même nom ? Des nègres au nom « à rallonge », il y en a beaucoup. Parfois parce qu'un pauvre bougre de « bébé » (2), définitivement isolé du clan ou, sur la fin de sa vie et peut-être par rancune envers les siens, reconnu ses bâtards.

LES cas d'ascendance maternelle sont plus rares. Mais il existe de petites vieilles toutes blanches dont la chevelure soyeuse est enserrée dans un foulard à la mode populaire. En leur lointaine jeunesse, elles se sont oubliées, un jour « néfaste », avec un nègre. Elles ont préféré l'enfant — et le scandale — à la famille et la sécurité. Le bâtard a pris nom, légalement de Montaigne, de Séguinot ou de Belleville, et puis il a fait souche.

Voici au « Plateau Didier » (le Neuilly de Fort-de-France) deux villas face à face. Les deux familles qui les occupent se nomment Grossin. Homonymie ? Non. Il y a

(Suite page 11.)

(1) Départements d'Outre-Mer.

(2) Blanc des Antilles, par opposition à ceux de la métropole.



PIGNON

véhément
et lucide...

NE parlons pas de rétrospective : à 57 ans, Pignon est en pleine forme et s'affirme comme l'un des plus vigoureux tempéraments de peintre d'aujourd'hui. L'exposition « Battages et Pousseurs de Blé » qui vient de se tenir à la galerie du Passé en apporte un nouveau témoignage, de même que l'ouvrage paru aux Editions du Cercle d'Art sous le même titre, avec un dialogue entre l'artiste et Georges Boudaille.

Si évident, ce tempérament, qu'il constitue le plus sûr de l'unité de l'œuvre accompli depuis 1935 — depuis cet *Ouvrier mort* où l'ancien « chtimi » du pays minier exprimait, dans un graphisme volontaire et dans un climat chromatique grave, une part de son sens social. Conquis par sa vocation, il est allé demander au Midi provençal, à Cézanne, les joies de la lumière et les secrets de son interprétation. Depuis ces années lointaines, il a orchestré avec une force décontractée, avec une liberté croissante, les couleurs de sa palette et il est passé d'un réalisme presque sec à une transposition lyrique de la réalité : paysages provençaux, combats de coqs, battage des blés, tous ces thèmes, il les a traités avec une fougue créatrice de rythme linéaires et d'accords de tons.

Sur cette œuvre, l'éminent critique Claude Roger-Marx écrivait récemment dans *Le Figaro Littéraire*, le pertinent commentaire que voici :

« De Rubens à Delacroix, l'ambition des peintres dynamiques fut de suggérer la succession sur une surface immobile. Pignon, tempérament de feu, dans ses *Combats de coqs*, ses *Battages*, ses *Marines d'Ostende et du Midi*, et même dans des thèmes statiques par définition, comme ses *Oliviers*, mêle son propre rythme aux rythmes naturels et fond en une seule image celles qui, tour à tour, ont frappé sa rétine.

« Les plus grandes réussites de cet ancien mineur ressemblent à des coups de grisou, à des incendies. Il fait éclater la forme, disloque la terre et tout ce qu'elle porte, projette tragiquement des noirs de lave, des rouges écaillés, des éclaboussures d'azur ou de soleil.

« L'exposition de la Galerie de France, qui part de compositions anciennes encore théoriques et morcelées, montre le sang-froid que ce véhément conserve même au sein des pires tumultes. Un album, où il vient de résumer avec une lucidité rare ses raisons de peindre, contient cette profession de foi : « Quel intérêt y a-t-il à organiser une forme qui l'est déjà ? Mais, organiser une multiplicité de formes, de couleurs, d'idées, voilà ce qui me passionne. »



ZADKINE

ET LES POETES

AL'OCCASION de la parution d'un nouvel ouvrage de Jean Cassou, aussi célèbre comme romancier que comme écrivain d'art, le Cercle littéraire artistique « Rencontres » a organisé à la librairie Fischbacher (33, rue de Seine), une exposition de dessins, gouaches et sculptures (ouverte jusqu'au 31 janvier). Elle illustre, à l'aide d'œuvres dont la personnalité, la technique, disons même « l'âme » représentent bien le génie original du grand statuaire, cet hommage rendu à Apollinaire, à Jarry, à Lautréamont, à Rimbaud, à J.-S. Bach — et enfin au plus pathétique des peintres dont puisse s'enorgueillir l'art contemporain : Vincent Van Gogh, dont Zadkine a pétri, avec tant de force suggestive la figure dans le monument qui, longtemps soumis aux plus dérisoires vicissitudes, achèvera de consacrer à la mémoire du peintre la ville qui le vit peindre ses ultimes chefs-d'œuvre et mettre fin au génial tourment de son existence : *Auvers-sur-Oise*.

D'un entretien d'Ossip Zadkine avec G.-L. Marchal, publié aux Editions « Caractères » : Avec Zadkine, nous tenons à honneur de détacher ces lignes :

« Que je définisse l'art ! Oh, amis ! L'art ? Ne vous hâtez donc pas de définir. Essayez même d'éviter ce besoin tyrannique de définir...

Toujours définir, toujours intellectualiser n'est pas sans péril. Contentez-vous de désensabler votre être pur, d'émotivité essentielle... l'être de feu qui sommeille plus ou moins en vous. Et quand vous l'aurez dégagé que vos efforts soient coordonnés pour le garder, pour l'entretenir... »

« On se demande aussi beaucoup trop, à l'heure actuelle, si l'art est le privilège d'une certaine phalange humaine ou si, comme la géographie, il peut s'apprendre à l'école ; si la création artistique exige l'innéité du don de création ou si elle peut résulter d'un apprentissage mis au point. Ne ternissons pas nos joies par du verbiage. Emerveillons-nous de ce que l'art existe, de ce qu'il fleurisse et fructifie si magnifiquement et si diversement. Et moquons-nous un peu de sa genèse, des mille inconnues auxquelles il doit peut-être son éclosion. Et méfions-nous aussi de ces diplômés qui ont la prétention de le consacrer. »

« Je ne regrette pas la vie qui passe car j'aime toujours la vie, du même amour. Je n'ai jamais créé pour m'affranchir du réel ; au contraire, j'ai toujours créé par amour de la vie et du réel. Et je continue à vouloir tout subir du monde ; je me laisse toujours mitrailler et bombarder, à travers l'œil, à travers l'oreille, à travers le cœur et à travers les pores de la peau. Et je travaille. »



VAN GOGH, par Zadkine.

DAUCHOT

reflète bien une sensibilité. Celle d'un rêveur qui, dans des parcs indéfinis ou sur des terrasses mélancoliques d'abord de casinos, métamorphose en masques et bergamasques, en couples cousins de ceux de Peynet, amoureux mais anachroniques, les passants réels. Les héros de ses songes, c'est Arlequin et Pierrot, c'est le trio musical en répétition, c'est le clown rose effondré de chagrin. Il rêve — peut-être à l'ombre de Verlaine ou de Laforgue — mais le trait, la modulation que son pinceau couche sur la toile au l'Arches blanc des aquarelles fluides n'errant point et bien au contraire suggèrent autant qu'ils décrivent. Ainsi cette simple nature morte : un fauteuil sur le velours duquel un gant, une rose, une ombrelle, un chapeau de femme évoquent l'amour, l'amour qui se joue non loin d'eux... Une bien séduisante exposition. (Galerie André Weil).

Ci-contre : *L'Arlequin* (Photo Willemijn).

Peu prodigue d'expositions, chacune des siennes est mieux qu'un succès d'audience ou de vente. Elle est, on dirait volontiers : en dépit de sa réussite, l'affirmation d'une personnalité, la confirmation d'un climat bien à lui, exprimés par un « métier » dont la sûreté n'altère pas l'aisance spontanée mais



LE CIRQUE

par
40 peintres
d'aujourd'hui

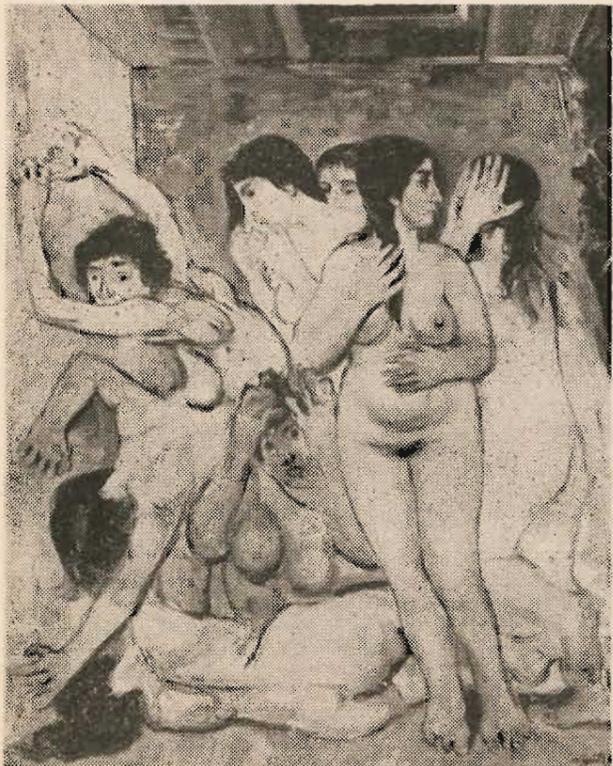
SECULAIRE par l'origine lointaine de ses personnages, par ses traditions, le Cirque, promu thème affectueux des peintres du XIX^e siècle, n'a pas cessé d'être actuel et d'offrir aux vieux enfants comme aux petits les joies simples de ses évocations.

Rien d'étonnant donc qu'il constitue même en 1962 le sujet d'une très vivante exposition.

On ne pouvait mieux la concevoir que ne l'on fait MM. Jean et Henry Dauberville : « comme un hommage de grands artistes contemporains au Cirque ». Et c'est pourquoi ils ont demandé à des artistes vivants — à l'exclusion de plus prestigieux devanciers — la défense et illustration de la piste enchantée.

C'est oui, bien sûr, qu'ont répondu Aizpiri, Bernard Buffet, Cocteau, Dauchot, Delplanque, Kifler, Lorjou, Mazot, Mottet, Nakache, Waroquier, Picasso, etc., tandis que Brayer, Commère, Gen Paul, Despière, Heuzé, Van Dogen, Morgan - Snell, G. Massié, Terechkovitch, etc., célébraient tel faste des chapiteaux, tels personnages indispensables dans le petit peuple émouvant et dévoué des « Gens du Voyage ».

L'ensemble des tableaux compose un panorama coloré d'une singulière éloquence (Galerie Bernheim jeunes).



« La chambre à gaz » de Walter SPITZER

WALTER SPITZER, qui préluda à sa brillante carrière en obtenant, voici quelques années le Grand Prix des Jeunes à la Société Nationale des Beaux-Arts, et qui a illustré avec un remarquable talent les œuvres complètes d'André Malraux, ainsi que « La Tour du Malheur », de Joseph Kessel, se signale au Salon des Peintres Témoins de leur Temps (inaugurée cette semaine au Musée Galliéra) par une toile intitulée : « La chambre à gaz ». (Reproduction ci-contre).

Déporté à l'âge de 16 ans près d'Auschwitz, Walter Spitzer a consigné dans de sobres et poignantes gravures, bien au delà de la simple anecdote, des scènes de vie et de mort dans le camp ; et c'est encore dans cette expérience personnelle qu'il a puisé l'inspiration de son dernier tableau, qui tranche par son caractère tragique et violent avec le reste de son œuvre.

Romanciers et conteurs négro-africains

LES peuples de l'Afrique, comme d'autres peuples dits de couleur, ont-ils attendu d'être touchés par les diverses civilisations blanches pour asseoir les fondements d'une culture propre, et différente évidemment de celle qu'ont créée les Occidentaux? Certes, non! De cela commencent à se persuader les Européens honnêtes et courageux, ceux qui cherchent à savoir, et nombre de Noirs, cruellement pervertis par la civilisation blanche.

On ne peut nier que les principes sur lesquels s'est construit et développé l'Occident à partir d'une certaine époque, étaient nettement basés sur un certain rationalisme, alors que sur d'autres continents, dans le même temps on continuait à régler les problèmes de l'existence en s'inspirant d'un empirisme d'où n'était pas exclue l'intervention de puissances occultes et mystérieuses.

Cependant, a-t-on, comme il le fallait, remarqué que le reste du monde a commencé à stagner et même à régresser au moment où justement les mercantis européens y entreprenaient leurs rapines, détruisant et démolissant avec leurs armes à feu, ce qu'ils trouvaient devant eux? La moitié de l'Europe, alors prenait définitivement son essor.

Nous ne pouvons pas ne pas rappeler qu'aux quatorzième et quinzième siècles, les civilisations du Mali, du Bénin et d'Ile, par exemple, ne cédaient pas en développement matériel et intellectuel, à ce qu'on trouvait, à cette époque dans les pays évolués de l'Europe (Angleterre, France, Espagne, Italie). Et que dire des nations d'Asie?

Un récent livre de Suret-Canale « L'AFRIQUE » a à ce sujet, fait justice de quelques mensonges d'esprit colonialiste.

Nous pourrions remonter plus loin et reprendre à notre compte les thèses de Cheikh Anta Diop sur les sources africaines de la civilisation égyptienne. Mais nous n'avons nul besoin de nous reporter à des millénaires dans le temps, et il reste en fin de compte que l'Afrique est restée debout et se prépare à étonner le monde.

A partir du seizième siècle donc, le continent noir presque tout entier se trouva livré à la traite, et des rois et des roitelets avides poussés par le seul profit égoïste, livrés à des guerres intestines, encourageant de leur mieux le honteux trafic de leurs compatriotes.

Quant aux Noirs déracinés, ils découvraient un autre continent, s'ils réussissaient à surmonter l'enfer de l'esclavage, ils entraient en contact avec la civilisation des Blancs. Par leur terrible labeur, ils fertilisaient les terres de l'Amérique, ils faisaient la fortune des ports européens de l'Atlantique.

Les crimes contre les Nègres se perpétrèrent pendant deux siècles mais les révoltes d'esclaves qui jamais ne cessèrent de secouer l'édifice colonial, hâtèrent le processus de décomposition du régime fondé sur l'esclavage.

AU moment où se produisit la libération des peuples noirs d'Amérique, on s'aperçut qu'ils avaient pu, au sein même de leur géhenne, créer des formes originales de civilisation, mais que leur mentalité, comme leurs formes d'expression, restaient, malgré tout, marqués d'un « africanisme » évident.

Dans ce malgré tout, il faut compter, non seulement, l'effort répété de christianisation, et la volonté patente des maîtres, de faire oublier, renier et mépriser l'Afrique, mais les conditions de milieu, de travail, de niveau de vie, bref tout le

Par

Léonard SAINVILLE

déterminisme historique et sociologique.

Les moyens d'expression des Noirs de l'Amérique, à part la danse et le chant, étaient, au lendemain de l'esclavage, le conte dans toute sa diversité, le proverbe, le poème satirique ou mystique, poésie de travail et de souffrance, et aussi le pamphlet politique. Ceux dont les conditions d'existence se rapprochaient de celles des Blancs, étaient francisés, anglicisés, ibérisés, mais parmi eux, les meilleurs savaient déjà trouver le chemin de la revendication et de la révolte.

Était florissant surtout, ce qu'on appelle le folklore (Vaudou haïtien ou Brésilien, negro spiritual, airs antillais, etc...)

Dans le même temps, l'Occident, ayant rejeté l'esclavage, passait à des formes plus modernes de colonisation. Le continent noir, pendant cinquante ans, allait subir de rudes assauts et il suffit d'évoquer un Béhanzin ou Samory, ou les Zoulous en Afrique du Sud, pour se faire une idée du courage et de la farouche résistance que les Africains, désarmés, divisés, opposèrent à l'invasion européenne.

Malgré l'énorme mystification qu'a été et qu'est la colonisation, on sait aujourd'hui que les Nègres africains, ces « sauvages », sont des porteurs de civilisation. Demain, on le saura bien mieux. Déjà un Schoelcher en répandait la nouvelle il y a plus d'un siècle dans ses écrits anti-abolitionnistes.

Cette civilisation se caractérisait non seulement par le génie de ses arts plastiques, mais par sa philosophie, par sa littérature orale, aussi riche que l'ensemble des cycles bretons ou saxons que les universitaires d'Occident apprennent à admirer aux étudiants noirs de licence et d'agrégation. Ici donc nous retrouvons comme en Amérique un impressionnant folklore qu'on est loin d'avoir encore prospecté.

Et le roman?

Eh bien, si on remonte aux origines, on parlera des romans de cycles de Bre-

tagne ou du Graal, ou d'inspiration gréco-alexandrine, puis des romans des dix-septième siècles anglais et français. Nous ne connaissons pour l'instant rien de semblable en Afrique aux époques correspondantes. Nous pensons que le conte dans sa richesse et sa diversité, est la forme populaire où se donne libre cours l'imagination romanesque là où il n'existe pas encore l'imprimerie.

Quoi qu'il en soit, au moment où le développement matériel permettait en Europe l'essor du mouvement intellectuel et artistique, l'Afrique succombait sous l'oppression et subissait les affres de la guerre, d'une guerre qui a duré deux siècles. A-t-on jamais vu les civilisations s'épanouir au moment même où les peuples qui les engendrent, sont engagés dans une lutte à mort?

(...) La colonisation a d'abord signifié pour l'Afrique, avec la servitude, sinon l'oubli rapide des traditions, du moins le mépris de tout ce qui faisait son originalité propre, le renoncement à tout ce qui, surgi des profondeurs, pouvait au contact avec le reste du monde, briller et resplendir.

Elle a appris à respecter et vénérer tout ce qui lui était étranger. Mais dans le même temps, on lui a servi avec une bien curieuse parcimonie les éléments de la culture blanche. Le colonisateur avec angoisse lui a laissé entrevoir quelques-uns de ses « miracles » craignant que contre lui ne se levât bientôt un miracle bien plus grand.

Il ne pêchait pas par excès de prudence. Toute l'Afrique est aujourd'hui une immense chaudière et les soupapes de sûreté, que précipitamment, ça et là

Une Anthologie des romanciers et conteurs négro-africains, réalisée et préfacée par notre ami Léonard Sainville, doit paraître ces jours prochains aux éditions « Présence Africaine ». Nous reproduisons ici un extrait de la préface, qui, nous en sommes certains, donnera à nos lecteurs le désir de connaître cet important ouvrage.

on dispose, n'empêcheront pas l'explosion définitive et salvatrice.

Le politique et le culturel sont intimement associés dans cette affaire.

En même temps que l'Afrique, vaincue, se lève et court à son indépendance, ses romanciers, ses poètes, ses conteurs, font la chaîne, et entonnent les hymnes appropriés.

Au contact de la civilisation occidentale est née une littérature négro-africaine, rigoureuse, batailleuse, pleine d'entraîne et de puissance.

Cette littérature, plus ou moins consciemment, se veut authentiquement africaine, noire-américaine, antillaise, malgache. Elle tourne de plus en plus le dos à la pâle imitation; elle ne veut plus être le devoir bien fait de l'élève bien sage.

Nous tenons donc pour négligeables et sans réel intérêt, ce que les noirs des deux continents ont créé dans le roman et la poésie avant ce siècle. Les exceptions confirmeront la règle. Il n'y a eu qu'un Machado de Assis.

Depuis quarante ans, depuis trente ans, depuis vingt ans surtout est apparu l'authentique roman négro-africain.

notes de lectures ★ notes de

★ LE MONDE DU BLUES, par Paul OLIVER. (Arthaud, collection « Signes des Temps »).

Voici un livre vraiment exceptionnel, de ceux qu'on a plaisir à conseiller à ses amis et que je me fais une joie de signaler tout spécialement aux lecteurs de « Droit et Liberté ».

D'une certaine manière, ce livre peut être considéré comme une anthologie de poésie populaire, ou bien comme un historique très précis d'une forme primitive (encore que bien vivante) du jazz, et même comme une étude sociologique des plus sérieuses, de la communauté noire d'Amérique du Nord.

Le « blues », il est bon de le préciser, est au sens le plus strict, une forme de chant populaire profane à ne pas confondre avec, par exemple, le « spiritual » d'essence religieuse, ni avec d'autres formes poétiques, telles que celles qu'étudie Margaret Just Butcher dans son livre « Les Noirs dans la Civilisation américaine » (Corréa).

Précédé d'une intelligente préface de Sim Copans, Paul Olivier examine classiquement les trois genres de « blues » le « blues » rural, c'est-à-dire les chansons des travailleurs des plantations, le « blues » urbain ancien, expression des émigrants vers les grandes villes du Nord et particulièrement Chicago, enfin le « blues » urbain moderne après 1945, moins spontané, de forme moins rigoureuse, mais toujours dans l'esprit « du blues » authentique.

Quels sont les thèmes de ces chansons, improvisées à l'origine? P. Oliver en dresse l'inventaire. Tout d'abord il y a le travail des champs de coton, la misère du métayer ou de l'ouvrier agricole, la grande migration vers la ville ou peut-être il vivra mieux, à pied par la route « that long old lonesome road », clandestinement par le train de marchandises au surnom pittoresque (The yellow dog, The Cannonball...) « Tous les événements et circonstances de la vie quotidienne ont fourni des thèmes aux artistes du « blues », anonymes très souvent : l'homme ou la femme en proie à la solitude parce que l'être aimé les a abandonnés, le désespoir du prisonnier de ces affreuses fermes pénitentiaires des Etats du Sud, la crise du logement, l'amour physique exalté sans puritanisme, l'alcool, le jeu, la drogue piétres paradis, et, toujours et partout, en filigrane, l'implacable racisme du blanc contre lequel le noir n'a pour armes que l'humour, les mots à double sens, l'argot pour initié (le « Jive ») dans lequel on peut tout dire et tout chanter sans crainte des conséquences.

Riche de plusieurs centaines de textes de « blues » remarquablement illustrés, complété d'une discographie du spécialiste Jacques Demètre, discographie spécialement destinée au public français, l'œuvre de P. Oliver est un « référence-

book », une mine de précieux renseignements qui s'adresse aussi bien à l'amateur de jazz, qu'à l'honnête homme simplement curieux ou au militant antiraciste, trois personnes qui coexistent bien souvent en un seul et même individu.

Guy BAUDIN.

★ CRIMES SANS CHATIMENT, par Henry BULAWKO.

Bien que ce titre soit celui d'un livre paru en novembre dernier, il ne s'agit pas là d'un ouvrage consacré au chef de la gestapo en France, Karl Oberg! Mais il ne s'agit pas non plus d'une coïncidence, car Henry Bulawko nous présente un dossier de la résurgence des criminels de guerre (1).

Le Secrétaire général de l'Amicale des Anciens Déportés Juifs de France accuse ceux qui, hier, ont participé au massacre de six millions de juifs et qui, aujourd'hui, n'ayant rien senti de leur passé sanglant, sont en liberté. Mieux encore, ils sont au pouvoir et prêts à recommencer! Si des scandales épisodiques mettent parfois en vedette un juge ou un ministre que la pression de l'opinion publique oblige, sinon à démissionner, du moins à prendre un congé de maladie (sic), il faut savoir que tout l'appareil d'Etat du gouvernement de Bonn est infesté d'anciens nazis. Les S.S. se sont regroupés au grand jour et dans certains « Lander » leurs amicales sont reconnues d'utilité publique, il existe même une organisation des anciens de la garde personnelle de Hitler: au lieu d'appliquer la dénazification en Allemagne de l'Ouest, on a encouragé les associations militaristes et revanchardes, parce qu'on a vu, dans les anciens nazis, des spécialistes irremplaçables de la guerre à l'Est.

L'auteur dresse le bilan de la remontée des forces nazies en Allemagne Fédérale. Il rappelle les événements, cite des faits, accumule les déclarations et son réquisitoire implacable, sans haine et sans passion, situe les responsabilités. Celle, accablante, d'Adenauer qui cautionne et protège les complices de Hitler. Celle des Occidentaux dont la politique vise à utiliser les compétences des anciens nazis. Ne laissant rien dans l'ombre, Henry Bulawko rappelle que l'Allemagne de l'Ouest n'a pas extirpé de son sein les racines hitlériennes.

Devant le silence complice de la grande presse, il était, non seulement utile, mais urgent que les criminels sans châtiement soient dénoncés avec vigueur. En éditant ce livre d'Henry Bulawko, l'Amicale des Anciens Déportés Juifs de France affirme sa fidélité au testament de sang et d'horreur dont elle est dépositaire.

Raph FEIGELSON.

(1) En vente à l'A.A.D.I.F., 120, rue Vieille du Temple ou au M.R.A.P.

Blancs et noirs aux Antilles

(Suite de la page 9)

quelque cent ans, deux frères Grossin sont arrivés d'Europe. L'un a épousé une fille « béké », l'autre une fille de couleur. Leurs petits-enfants, que la largeur d'une route sépare, s'ignorent totalement.

Il ne faut pourtant pas en conclure que noirs et blancs ne se fréquentent pas en Martinique. Au bistrot, comme sur le terrain de sports, au travail ou dans la vie courante, devant une tombe ouverte, noirs et blancs échangent les marques de la plus sincère sympathie, de la plus vive amitié. Il est des nuances de voix, des regards et des sanglots qui ne peuvent mentir. Mais les sentiments sont une chose et les rapports sociaux une autre. Les premiers n'ont pas de frontière. Les seconds se heurtent aux huis clos de nos demeures.

AUX Antilles, en dépit des amitiés entre les hommes, les relations entre familles blanches et noires sont strictement impossibles, les femmes étant toujours tenues hors du jeu. Pourtant il existe des rapports personnels entre femmes blanches et femmes « pigmentées » — à part ceux qui relient la fille « béké » à sa « da », la nourrice implantée à vie dans la maison, qui en assume l'entière charge et commande indifféremment à tous. De temps en temps, deux femmes, mises face à face, insouciantes de la couleur de leur peau échangent des confidences en toute confiance. Mais cette amitié, monstre aux pieds d'argile est vouée à l'échec. Le « respect humain » la tue. Le grand jour lui est funeste. Dans la rue les

regards se fuient, les têtes se détournent. On ne se connaît pas, on ne se connaît plus — parce que « cela ne se fait pas ». Il n'est pas d'usage non plus qu'un homme blanc salue une femme noire s'il en accompagne une blanche.

Il existe pourtant des mariages mixtes. Mais il faut en souligner le caractère incongru. L'homme peut tout sacrifier à la femme noire: sa semence pour commencer, la paix de son ménage, les plus belles années de sa vie, son amour, sa fortune. Tout, hormis son nom. S'il commet cette imprudence, il est rayé de la communauté et, à moins d'exercer une profession qui le rende invulnérable, il est ruiné. Le clan s'évertue, auparavant, à éviter la catastrophe. On le défend « charitablement » contre lui-même, on le chapite, on le soumet au Conseil de famille, on le séquestre. Au besoin on l'exile. Des gens mal intentionnés ajouteraient qu'on peut aller jusqu'à le faire disparaître.

Mais que n'entend-on pas des méchantes langues? La malignité — ou la bienveillance — des voisins veut que parfois une femme blanche, gagnée par la charité, s'efforce de vaincre son aversion de la peau noire. Quand elle y parvient, par esprit d'humilité, elle admet dans son intimité le chauffeur, le jardinier ou le coiffeur... N'est-ce pas beau? Et ceci ne compte-t-il pas cela?...

Mais en ce qui concerne les préjugés raciaux, qui a la conscience nette? Nous-mêmes, noirs, est-ce qu'entre nous, du plus clair au plus teinté?... Honteux, mea-culpa...

A une autre fois, la triste confession!...

Jean-Jacques Rousseau et la fraternité humaine

À U livre IV des *Confessions*, Jean-Jacques Rousseau nous raconte un épisode du long voyage à pied qu'il fit de Paris (où il venait de quitter la maison du colonel Godard) à Lyon pendant l'été de 1731 : il n'avait pas alors vingt ans. Un jour, recru de fatigue, s'étant égaré et mourant de faim et de soif, il entra dans la maison d'un paysan auquel il demanda de lui donner à dîner en payant. Le paysan, d'abord méfiant, ne lui offrit que du lait écrémé et du gros pain d'orge, déclarant que c'était tout ce qu'il avait. Puis, voyant qu'il avait affaire à un jeune homme honnête et non à un espion, il s'enhardit, « ouvrit une petite trappe à côté de la cuisine, descendit, et revint un moment après avec un bon pain bis de pur froment, un jambon très appétissant et une bouteille de vin... » Il joignit à cela une omelette épaisse et Jean-Jacques « fit un dîner tel qu'autre qu'un piéton n'en connut jamais ».

Mais quand il voulut le payer, le brave paysan se mit à trembler, « prononça en frémissant les mots de « cammis » (commis des aides) et de « rats de cave », et fit comprendre à son hôte « qu'il cachait son vin à cause des aides, son pain à cause de la taille, et qu'il serait un homme perdu si l'on pouvait se douter qu'il ne mourût pas de faim ». Jean-Jacques ne devait jamais oublier cette rencontre. « Tout ce qu'il me dit à ce sujet, et dont je n'avais pas la moindre idée, me fit une impression qui ne s'effacera jamais. Ce fut là le germe de cette haine inextinguible qui se développa depuis dans mon cœur contre les vexations qu'éprouve le malheureux peuple et contre ses oppresseurs. » En voyant un paysan qui n'osait manger le pain qu'il avait gagné à la sueur de son front, il eut la brusque révélation de l'injustice sociale.

Ce sentiment de l'injustice sociale, on le verra se manifester avec force dans le second de ses ouvrages, ce *Discours sur l'inégalité* composé en 1753 en réponse à un deuxième concours ouvert par l'Académie de Dijon. On sait avec quelle vigueur Rousseau, après avoir fait un tableau — plus imaginaire d'ailleurs que réel — de l'humanité primitive, de l'homme dans « l'état de nature », dénonce les désordres produits par l'apparition de la propriété et prétend montrer que la société civile a reposé dès ses origines sur l'inégalité et sur l'injustice. Peu à peu se consacra la domination d'une classe par une autre, l'asservissement des pauvres par les riches. « La société et les lois donnent de nouvelles entraves au faible, de nouvelles forces au riche, détruisent sans retour la liberté naturelle, fixent pour jamais la loi de la propriété et de l'inégalité, d'une adroite usurpation firent un droit irrévocable, et, pour le profit de quelques ambitieux, assujettirent désormais tout le genre humain au travail, à la servitude et à la misère. »

Cette inégalité sociale qui, par son développement, engendra à la fois les révolutions et le despotisme, est, affirme Rousseau en terminant, foncièrement anti-naturelle : « Il est — conclut-il avec force — mani-

festement contre la loi de la nature qu'un enfant commande à un vieillard, qu'un imbécile conduise un homme sage, et qu'une poignée de gens regorge de superfluités, tandis que la multitude affamée manque du nécessaire. »

C E qui importe dans ce *Discours sur l'inégalité*, ce n'est pas la construction théorique qui laisse une large prise à la discussion, c'est l'accent revendicatif et indigné. L'inégalité, ses abus, ses conséquences, anéantissent, affirme Rousseau, cette fraternité humaine souhaitable et même nécessaire. « Les hommes, enfants du même Dieu, se reconnaissent tous pour frères », dira-t-il dans le *Contrat Social*. Et c'est au nom de la fraternité humaine qu'il condamne l'esclavage, aussi bien dans le *Discours sur l'inégalité* que dans le *Contrat Social* et dans l'article *Economie politique* qu'il écrivit pour l'*Encyclopédie* : « Pour établir l'esclavage il a fallu faire violence à la nature; il a fallu la changer pour perpétuer ce droit, et les jurisconsultes qui ont gravement prononcé que l'enfant d'un esclave naîtrait esclave ont décidé en d'autres termes qu'un homme ne naîtrait pas un homme. »

S'élevant contre la théorie de Grotius, Rousseau réfute le sophisme du « droit d'esclavage » : « Le droit d'esclavage est nul, non seulement parce qu'il est illégitime, mais parce qu'il est absurde et ne signifie rien. Ces mots, esclavage et droit, sont contradictoires et s'excluent mutuellement. » Une convention doit bénéficier aux deux parties contractantes : or, l'esclavage est « une convention toute à TA charge et toute à MON profit. » (*Contrat Social*, chap. IV).

Dans le même esprit, Rousseau condamne le droit de conquête, qui n'a d'autre fondement que la loi du plus fort : or, la force ne saurait créer le droit. Et l'on trouve également chez lui une condamnation non pas, à proprement parler, du principe de la colonisation, mais des excès odieux commis, en Afrique et



le moins autant la guerre à leurs sujets qu'à leurs ennemis et que la condition des vainqueurs n'est pas meilleure que celle des vaincus. »

Ce grand idéal de fraternité universelle n'altère nullement chez Rousseau le sentiment de la patrie. Le citoyen de Genève, si profondément pénétré d'esprit civique, connaît les raisons et la force de l'attachement que l'homme doit avoir pour sa patrie, quelles que soient sa puissance et les dimensions de son territoire. Mais encore faut-il que cette patrie soit bonne pour tous et ne traite pas les uns en privilégiés, les autres en parias. « Voulez-vous que les peuples soient vertueux : commençons par leur faire aimer la patrie. Mais comment l'aimeront-ils, si la patrie n'est rien de plus pour eux que pour des étrangers et qu'elle ne leur accorde que ce qu'elle ne peut refuser à personne ? Ce serait bien pis s'ils n'y jouissaient pas même de la sûreté civile, et que leurs biens, leur vie ou leur liberté fussent à la discrétion des hommes puissants, sans qu'il leur fût possible ou permis d'oser réclamer des lois. Que la patrie se montre donc la mère commune de tous les citoyens. » (*Encyclopédie*, Article *Economie politique*).

À la différence de Montesquieu et de Voltaire, Rousseau a peu parlé de la question des races et l'on chercherait en vain, chez lui, des considérations sur la traite des noirs ou encore sur le problème juif ; mais tout, dans sa vie et dans son œuvre, proteste contre les discriminations raciales et contre la restriction du concept d'homme. L'égalité, dont il s'est fait l'ardent doctrinaire, ne se limite pas aux citoyens d'un pays européen, mais elle s'applique à tous les hommes, quelles que soient leur race et leur couleur, et il appartient à la société civile de réparer ce que les inégalités naturelles, que l'on ne peut nier, comportent d'injuste et de douloureux.

Cette fraternité humaine, Rousseau, qui fait bon marché des dogmes religieux, la considère comme le plus précieux apport du christianisme, le christianisme de Jésus et non celui des Églises. A la fin de la *Profession de foi*, le vicairé savoyard dit que s'il avait des non-catholiques dans sa paroisse, il ne les distinguerait point de ses vrais paroissiens en tout ce qui tient à la charité chrétienne : « Je les porterais tous également à s'entr'aimer, se regarder comme frères, à respecter toutes les religions et à vivre en paix chacun dans la sienne. » Car l'intolérance est, sans aucun doute, le plus grand crime qui puisse être commis contre la fraternité des hommes ; aussi Rousseau admet-il toutes les confessions dans sa cité idéale. Quant à Emile, l'élève idéal, après sa quinzième année, son précepteur développera en lui le sens de l'humain : Emile « aimera les hommes parce qu'ils sont ses semblables ».

Ce concept de fraternité humaine n'était pas chez J.-J. Rousseau une simple idée abstraite, une froide notion intellectuelle. Il correspondait à un sentiment profond, à une réalité qu'il avait fréquemment vécue. Reportons-nous, pour nous en persuader, aux écrits autobiographiques, notamment aux anecdotes que renferme la neuvième *Réverie* (les petites filles aux oubliés, la distribution des pommes aux petits Savoyards à la fête de la Chevette, la rencontre des Invalides) et à l'évocation des soirées champêtres de l'île Saint-Pierre ; rapprochons de ces récits ce que Rousseau nous dit, dans la *Lettre à d'Alembert*, des fêtes populaires à Genève ; reportons-nous encore aux pages de la *Nouvelle Héloïse* qui décrivent la vie patriarcale et collective et les gais travaux rustiques chez M. de Wolmar, à Clarens, et nous sentirons tout le prix que Jean-Jacques attache à cette chaleur humaine qui résulte du travail en commun, des joies éprouvées en commun et du rapprochement d'êtres solidaires quoique appartenant à des classes ou à des milieux différents. Nul n'a eu, plus que ce prétendu misanthrope, plus que cet « ennemi de la société », le sens aigu d'un universel humain et la nostalgie d'une humanité fraternelle.

par
Pierre GROSCLAUDE
Agrégé de l'Université - Secrétaire général
du Comité National Jean-Jacques Rousseau

en Amérique du Sud, par certaines nations colonisatrices (Angleterre, Espagne, Portugal).

Il n'est que de se reporter à la lettre 3 de la 4^e partie de la *Nouvelle Héloïse*, où Saint-Preux raconte le voyage autour du monde qu'il vient de faire dans l'escadre infortunée de l'amiral Anson. Il n'y a rien de pittoresque dans cette relation, au demeurant très brève. Ce qui a surtout frappé Saint-Preux, c'est l'exploitation dont les indigènes étaient victimes à cette époque : « J'ai vu les côtes du Brésil, où Lisbonne et Londres puisent leurs trésors et dont les peuples misérables foulent aux pieds l'or et les diamants sans oser y porter la main... J'ai vu sur les rives du Mexique et du Pérou, le même spectacle que dans le Brésil ; j'en ai vu les rares et infortunés habitants, tristes restes de deux puissants peuples, accablés de fers, d'opprobres et de misères, au milieu de leurs riches métaux. »

Et il caractérise ainsi l'Amérique du Sud : « Ce vaste continent que le manque de fer a soumis aux Européens, et dont ils ont fait un désert pour s'en assurer l'empire. »

QUANT à la guerre, Jean-Jacques Rousseau, comme d'autres philosophes de son siècle, en a dénoncé les horreurs et l'absurdité. On sait que, peu après son arrivée à l'Ermitage, en 1757, il mérita de faire connaître au public le *Projet de Paix perpétuelle* de l'utopique abbé de Saint-Pierre dont il avait beaucoup entendu parler chez Madame Dupin (l'abbé de Saint-Pierre avait été « l'enfant gâté » de cette grande dame) ; il possédait les manuscrits de l'abbé, qui lui avaient été donnés par le neveu de celui-ci, le comte de Saint-Pierre, à charge d'en tirer parti ; aussi écrivit-il un *Extrait du Projet de Paix perpétuelle*, suivi d'un jugement sur cet ouvrage. Il tira donc la substance de 23 volumes diffus et confus et en fit une sorte de « digest », clair et précis, qui porte sa marque personnelle.

On jugera de l'intérêt sentimental que Rousseau attachait à ce travail en lisant ce passage de l'introduction où, après avoir évoqué l'incrédulité à laquelle se heurtent, chez beaucoup de lecteurs les idées de l'abbé de Saint-Pierre, il s'exprime en ces termes : « L'espère que quelque âme honnête partagera l'émotion délicieuse avec laquelle je prends la plume sur un sujet si intéressant pour l'humanité. Je vais voir, du moins en idée, les hommes s'unir et s'aimer ; je vais penser à une douce et paisible société de frères, vivant dans une concorde éternelle, tous conduits par les mêmes maximes, tous heureux du bonheur commun... L'image d'une félicité qui n'est point m'en fera goûter quelques instants une véritable... »

Aucune fraternité humaine ne sera réalisable tant que séviront les guerres de conquêtes et les régimes despotiques, deux choses que Rousseau englobe dans la même réprobation. « Il est facile de comprendre, dit-il, que d'un côté la guerre et les conquêtes et de l'autre les progrès du despotisme s'entraident mutuellement et qu'on prend à discrétion, dans un peuple d'esclaves, de l'argent et des hommes pour en subjuguier d'autres... que les princes conquérants font pour

Connaissez-vous l'Asie ?

(SOLUTION DU JEU DE LA PAGE 2)

1. Non, la religion qui compte le plus grand nombre de fidèles en Inde est l'hindouisme brahmanique. Le Bouddha qui prêcha son enseignement au 5^e siècle avant l'ère chrétienne était bien un prince de l'Inde du Nord (son nom était Siddharta Gantama), mais la religion qui se fonda ensuite en se réclamant de lui, si elle connut un grand rayonnement en Inde, y déclina de siècle en siècle, jusqu'à disparaître presque complètement. Dans l'Inde d'aujourd'hui on ne compte plus que quelques centaines de milliers de bouddhistes sur une population de 450 millions d'habitants. Toutefois, il est important de savoir que le Bouddha, comme le Christ d'ailleurs et en général comme tout homme réputé saint quelle que soit sa religion, est honoré et comme intégré à la religion très ouverte des Hindous.

2. Oui, mais à vrai dire d'autres avaient participé à ce genre de campagnes racistes avant lui, mais c'est l'Empereur d'Allemagne qui lui donna tout son relief.

3. Non : ce mot qui signifie méditation, vient du chinois : chan, et ce mot lui-même vient du sanscrit : dyana. C'est un moine bouddhiste, mais originaire de l'Inde, qui se rendit en Chine au VIII^e siècle pour prêcher un enseignement très particulier qui devait passer de Chine au Japon, où il connaît une grande fortune, aujourd'hui encore.

4. Oui.

5. Non : elle a été rétrocédée à la République Populaire de Chine peu après sa révolution de 1949. Son nom actuel est Riouyn.

6. Si.

7. Oui.

8. Oui : les productions textiles étaient, en volume, certainement les plus importantes du monde pour l'époque.

9. Non : hollandaise.

10. Non : c'est le contraire qui est vrai. Les Hindous sont bien des Indiens, mais tous les Indiens ne sont pas Hindous. Ce dernier terme désigne la grande majorité de la population de l'Inde qui a pour religion l'hindouisme (qui comporte de nombreuses ramifications), une religion extrêmement puissante, déterminant un mode de vie tout à fait original, des coutumes, une morale, une conception de l'existence et de la mort qui influent profondément sur le comportement des Hindous. Mais l'Inde est un Etat multiconfessionnel qui compte, en particulier, des dizaines de millions de musulmans qui observent donc des coutumes très différentes, et aussi des chrétiens, des parsis, etc... Toutes ces autres couches de la population ne peuvent être appelées hindoues, mais sont bien indiennes, de nationalité indienne.